

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences humaines et sociales
Département des sciences sociales



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Mémoire de fin de cycle
En vue de l'obtention du diplôme de Master en
sociologie du travail et des ressources humaines

Thème :

**Chômeurs, entre activités informelles et recherche d'emploi,
Une approche par enquête auprès des chômeurs activant dans
l'informel : Cas Ouzellaguen**

Réalisé par :

BELMIHOUB Amirouche
BOUZIDI Menad

Encadré par :

M. BAHLOUL Farouk

Année universitaire
2014/2015

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Ma chère mère, pour tout ce qu'elle a enduré et sacrifier pour que ce jour qu'elle attendait avec impatience arrive

Mon cher père qui à son tour ne cesse de m'encourager et de me pousser vers l'avant en étant toujours une source d'inspiration et de motivation dans tout ce que je m'engage

Ma chère grande sœur NASSIRA et ces adorables fils AYMANE et LAMINE ainsi que son mari NABIL

Ma chère petite sœur CYLIA et mon adorable petit frère RAOUF

Ma chère grande mère FATIMA que dieu la protège de tout mal

Ma chère regrettée grande mère FAROUDJA paix à son âme

Mon cher oncle ACHOUR paix a son âme

Mes chers oncles, plus particulièrement ZOUBIR et sa famille

Ma tante adorée DALILA et ses enfants, ainsi que son respectueux mari BALA

UONININ IMIM ASSUOPMAT ERECH

A mes cousins, BOUHOU, MAKHLOUF, FARID, NOURDINE, JIGOU, MAZIGH, ZAZAK et a tous mes cousins et cousines sans distinction

Toute la famille BELMIHOUB ainsi que la famille BOUHADI

Tous mes voisins et amis de mon quartier

Mes amis de ma promotion universitaire BOUBA, GHILES, SAMIR, KHALED, SAID et plein d'autres que j'admire beaucoup et qui seront toujours dans mes pensées

Tous ceux qui ont contribué de près ou de loin dans ma vie

Mon cher binôme, MENAD

Tous ceux que je connais et j'estime

BELMIHOUB Amirouche

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Mon cher père, ma source d'inspiration, pour toutes les valeurs qu'il m'a inculquées et enseignées depuis ma naissance.

Ma mère, pour tout l'amour qu'elle me donne depuis ma naissance et pour toujours.

Ma grande sœur ZINA qui ma toujours soutenue, à son marie HAKIM et leurs enfants YACINE, LYES et la toute dernière, la séduisante MILINA.

Mon grand frère MUSTAPHA que DIEU lui supprime son mal.

Ma petite sœur MOUNA et mon petit frère NASSIM avec lesquels je me dispute, on reste fâché pendant des semaines, mais on trouve toujours le moyen pour se réconcilier.

Mes chers amis, MOHAND, SAID, BOUBA, OMAR, KHALED, MOURAD, SABRINA, KARIMA, KENZA Et plein d'autres que je ne peux citer par écrit mais sont présents dans ma mémoire.

Mon cher binôme, AMIROUCHE.

Toutes mes nouvelles connaissances de fac.

BOUZIDI Menad

Remerciements :

Nous tenons en prime abord remercier notre encadreur M. BAHLOUL, pour sa disponibilité, ces conseils et surtout son charisme.

Nos remerciements, pour tous le corps des enseignants de la faculté des sciences humaines et sociales, qui nous ont encadrés tout au long de notre cursus universitaire.

Egalement nos remerciements, et notre reconnaissance vont aux membres du jury pour leurs honorables présences pour l'évaluation de notre travail.

Toutes nos gratitudes pour les agents de la bibliothèque pour leur disponibilité et qui ont veillé à nous satisfaire, à nous fournir les documents nécessaire pour notre recherche.

Nous remercierons notre population d'étude qui grâce à leurs témoignages ont permit à ce travail de voir le jour. Toutes nos gratitudes à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour la réalisation de notre mémoire.

Un grand merci à notre entourage affectif, qu'ils soient parents ou amis.

BELMIHOUB Amirouche

BOUZIDI Menad

Liste des abréviations

ACL	Agglomération Chef Lieu
ADS	Agence de Développement social
AEP	Alimentation en eau potable
ALEM	Agence Locale de l'Emploi
ANEM	Agence Nationale de l'Emploi
ANGEM	Agence Nationale de Gestion du Microcrédit
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
ANSEJ	Agence Nationale pour le Soutien de l'Emploi des Jeunes
APC	Assemblée Populaire Communale
AS	Agglomérations Secondaires
AWEM	Agence de Wilaya de l'Emploi
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BTP	Bâtiment et travaux publics
CATI	Centres d'Aide au Travail Indépendant
CDD	Contrat a Durée Déterminée
CFPA	Centre de Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CRE	Centres de Recherche d'Emploi
CREAD	Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement
DAIS	Dispositif d'Activité d'Insertion Social
DIP	Programme d'Insertion des Diplômés
DREM	Direction Régionale de l'Emploi
FGMMC	Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédit
FMI	Font Monétaire International

GSE	Gestion Socialiste des Entreprises
INSEE	Institut National des Statistiques et d'Etudes Economiques
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONAMO	Office National de la Main d'Œuvre
ONS	Office Nationale des Statistiques
PAS	Programmes d'Ajustement Structurel
PECO	Pays d'Europe Centrale et Orientale
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PSA	Plan d'Ajustement Structurel
PSCE	Plan de Soutien à la Croissance Economique
RGPH	Recensement Générale de la Population et l'Habitat
SO	Sud Ouest
SPE	Service Public de l'Emploi
TUPHIMO	Les Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'Œuvre
ZE	Zone Eparses

Liste des graphiques :

N°	Titres de graphiques	p
1	Évolution du taux de chômage et du taux de travail informel	40
2	Taux de la population à travers les différents recensements	48
3	Répartition de la population par lieu et sexe	50
4	Evolution de l'effectif des naissances	52
5	Evolution de l'effectif des décès	53
6	Répartition des logements par lieu	55

Liste des tableaux :

N°	Titres de tableaux	P
1	Répartition de la population en chômage par groupe d'âge et sexe (en millier)	21
2	Taux de chômage par groupe d'âge et sexe (en%)	21
3	Découpage administratif de la CNAC	25
4	Evolution des projets financés par genre	32
5	Répartition des crédits octroyés par genre	34
6	Répartition du secteur informel par secteur	38
7	Part de l'emploi informel dans l'emploi total du secteur productif (%)	39
8	Les différents types de ressource en eau	47
9	Evolution de la population de la commune	48
10	Distribution de la population par lieu et sexe	49
11	La répartition de la population par tranche d'âge	50
12	Evolution de l'effectif des naissances	51
13	Evolution de l'effectif des Décès	52
14	Evolution de l'effectif des mariés et des divorcés	53
15	Répartition des ménages par lieu	54
16	Répartition des logements par lieu	55
17	Equipements des logements	57
18	Programme FNDIA	58
19	Tableau récapitulatif des établissements dans les différents cycles d'enseignement	59
20	Répartition des stagiaires par type de formation	61
21	Répartition des stagiaires par différentes spécialités	62
22	Bénéficiaires de la pension de cécité de l'aide sociale et de la pension d'handicapés à 100%	63
23	Bénéficiaires de l'indemnité d'activité d'intérêt générale et de l'allocation forfaitaire de solidarité (IAIG, AFS)	63
24	Infrastructures sportives de la commune	64
25	Nombre et répartition des établissements qui concerne le culte	64
26	Répartition de l'échantillon selon l'âge	65
27	Répartition de l'échantillon selon le sexe	66
28	Répartition de l'échantillon selon le niveau d'étude	66
29	Répartition de l'échantillon se la situation matrimoniale	67
30	Répartition des différentes activités de l'échantillon selon les secteurs	67

31	Situation de la demande d'emploi exprimée par l'agence d'Akbou selon le genre et l'âge	70
32	Structure de la demande enregistrée a l'agence d'Akbou, par niveau d'instruction (année 2013)	71

Sommaire

Remerciements

Liste des abréviations

Liste des graphiques

Liste des tableaux

Sommaire

Introduction

Partie théorique

Chapitre I : Cadre méthodologique et conceptualisation

I. La problématisation, la définition des concepts

1. Les motivations du choix du thème.....03
2. Les objectifs de la recherche.....03
3. La problématique.....04
4. Les hypothèses.....06
5. Définitions des concepts.....07

II. La démarche méthodologique

1. La pré-enquête.....08
2. La méthode.....09
3. La technique utilisée.....10
4. Le choix de l'échantillon.....10
5. Les difficultés rencontrées.....11

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

I. Généralités sur le chômage

1. Les définitions du chômage12

2. Bref récapitulatif de l'histoire économique algérienne.....	14
3. Les causes du chômage.....	15
4. Les conséquences du chômage.....	17
5. L'évolution du chômage en Algérie : selon l'ONS.....	18

II. Les politiques publics de lutte contre le chômage

1. Agence de développement social (ADS).....	22
2. Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).....	24
3. Agence Nationale de l'Emploi (ANEM).....	27
4. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ).....	30
5. Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM).....	32

Chapitre III : Le secteur informel en Algérie, réalité et données statistiques

1. Historique.....	35
2. Définition du secteur informel.....	36
3. Evolution du secteur informel en Algérie.....	37
4. Le secteur informel comme facteur de développement, est-il le cas de l'Algérie ?.....	40
5. Aspect négatif du secteur informel.....	42

Partie pratique

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

1. Historique de la commune.....	45
2. Situation géographique et climatique.....	45
3. La Population et l'habitat.....	48
4. L'agriculture.....	57
5. Secteur socioculturel.....	58

Chapitre V : Cadre pratique de la recherche

I. les particularités de l'étude sur le terrain

1. Les domaines de l'étude sur le terrain.....65

II. Analyse et interprétation des données

1. Analyse thématique de contenus des entretiens.....68

2. La synthèse des résultats.....88

Conclusion

Liste bibliographique

Annexes

Introduction

L'histoire économique algérienne nous renseigne sur un bon nombre de choses concernant la thématique « chômage ». En effet l'Algérie a connu plusieurs phases de politiques économiques après son indépendance, ce qui nous fait comprendre que la situation est critique, puisque à ce moment là, le pays n'a pas trouvé sa voie ni celle de sa jeunesse sensiblement touchée par ce phénomène. Le moment le plus critique, qui a fait basculé le pays dans une guère civile sans nom, est la période des années 80, ces événements se sont produits suite au choc pétrolier.

Suite à cette situation dramatique, les pouvoirs publics sont contraints de mettre en place plusieurs politiques pour relancer la productivité ainsi que l'employabilité. Ces politiques consistent à mettre en place des stratégies qui vont relancer l'économie pour apaiser le marasme sociale qui s'est abattue sur la société, la jeunesse surtout, qui n'arrive toujours pas à trouver une issue à sa situation.

Notre objet d'étude, dans le cadre de ce mémoire, ne sont pas les stratégies de l'Etat pour lutter contre le chômage mais celles placées en parallèles par les jeunes chômeurs pour sortir de leur situation désolante ; « le marché informel. »

Comme son nom l'indique, ce marché n'est pas formé c'est-à-dire sans aucun aspect juridique ou réglementaire, ces activités seront automatiquement illicites ainsi que sa production ou ses richesses.

Si la cause essentielle du marché informel est le manque d'offre d'emploi dans le secteur public et le manque d'embauche dans le secteur privé, il y'aura cependant comme conséquence l'affaiblissement de l'économie nationale.

Il faut savoir que le secteur informel n'inclue pas dans son organisation comptable le paiement de la fiscalité ni de cotisation à la sécurité sociale pour la couverture du travailleur aux risques d'accidents ou de maladie. Donc le non-paiement d'impôts engendre un manque de recettes publiques pour permettre à l'Etat d'investir pour créer de l'emploi et produire des richesses accessibles aux ménages.

Le non paiement des cotisations sociales est un désordre social qui peut créer des conflits très violents au sein de la société. Exemple ELKHALIFA Banque, où les retraités algériens qui

n'ont pas été payés pendant des mois pour avoir placé le compte de la caisse de retraite dans un secteur informel.

Force est de constater que ce secteur prend de l'ampleur en Algérie et ce malgré les dispositifs mis en vigueur en faveur de l'emploi et de lutte contre le chômage, le phénomène informel ne semble pas s'atténuer. D'où notre intérêt à ce sujet.

En effet pour mener à bien notre travail, nous avons constitué un certain nombre de thématiques que nous allons voir tout au long de notre mémoire. Vous allez remarquer que la catégorie des jeunes est notre point central de la réflexion, car ces derniers sont plus exposés au phénomène chômage.

Il est important de souligner que notre étude, n'est pas une étude statistique qui a pour vocation la mesure de la relation du chômage avec le secteur informel, mais un travail de compréhension de l'impact du chômage sur le secteur informel, ou bien l'origine de l'informalité des activités que ces jeunes chômeurs exercent.

Pour bien présenter notre recherche, nous avons scindé notre travail en 05 grand chapitres :

Chapitre I : il se porte sur le cadre méthodologique de la recherche, à savoir la problématique, les hypothèses, les méthodes et techniques et l'échantillon de l'enquête.

Chapitre II : nous avons présenté le chômage en Algérie de manière générale et les différents dispositifs de lutte contre ce phénomène établis par les pouvoirs publics.

Chapitre III : nous avons présenté le secteur informel de manière générale et de l'Algérie en particulier.

Chapitre IV : on a essayé d'illustrer toutes les données de notre terrain d'étude en présentant celles qui sont en relation avec notre étude.

Chapitre V : le cadre pratique, l'objectif visé. Dans ce chapitre nous avons présenté la population d'étude, l'analyse et l'interprétation des résultats.

Partie
théorique

Chapitre I :
Cadre méthodologique
et conceptualisation

I. La problématique, définition des concepts

1. Les motivations du choix du thème

Le choix d'un sujet ou d'un objet de recherche est une phase primordiale dans toute démarche scientifique, alors notre choix pour notre thème a été fait à base des raisons citées ci-dessous :

➤ Étant des étudiants de fin de cycle, nous nous dirigeons à nous investir dans le marché de l'emploi. Si dans la mesure où nous n'allons pas décrocher un contrat de travail dans l'immédiat, on peut d'emblée se considérer comme futur jeunes chômeurs, dans ce cas, comment allons-nous exploiter ce temps libre de pré-emploi ? Est-ce qu'on devrait, nous-mêmes nous plonger dans des activités informelles provisoirement du temps qu'on trouve un emploi ?

➤ le chômage est un thème qui fait partie du passé, du présent et qui fera partie du futur, autrement dit, un thème d'actualité qui se renouvelle continuellement.

➤ Les deux thématiques « chômage-marché informel » sont souvent considérées comme étant un thème politico-économique, d'où notre intérêt est né, en voulant apporter un regard sociologique à l'égard de ces deux thématiques.

2. Les Objectifs de la recherche

Toute démarche ou recherche scientifique repose ou plutôt exige des buts et des objectifs à atteindre. Du fait nos objectifs se résument comme suit :

➤ Connaître les contraintes qui ont poussé des jeunes chômeurs à investir dans le marché informel.

➤ Comprendre la logique avec laquelle procède ce marché parallèle.

➤ Comment ces jeunes chômeurs aperçoivent les différents dispositifs mis en leurs faveurs par l'Etat.

3. La Problématique

Pendant deux décennies après l'indépendance et surtout avec la gestion socialiste de l'économie, l'emploi en Algérie a atteint des chiffres très positifs. Grâce à la rente pétrolière qu'a connu le pays durant cette période l'État a engagé une politique d'emploi qui assurait le travail à tout citoyen demandeur d'emploi, de l'autogestion à la gestion socialiste des entreprises, en dépit de tous ces efforts l'État peine a absorbé le chômage notamment en 1986 l'année de début de chute des hydrocarbures.

Après cette crise, l'État a mis en place une politique de privatisation des entreprises publiques, afin d'éliminer le suremploi qui existait aux seins des entreprises publiques pour cause de la gestion socialiste, chose qui a fait que « le marché du travail est caractérisé par la dominance de l'emploi par le secteur privé. Ce dernier a pris le relais du secteur public depuis les années 1990. Pour rappel, en 1989 le secteur public était en pole position, avec 54% des emplois »¹. Le résultat d'une telle politique n'est pas seulement un licenciement massif des salariés dans les entreprises publiques, mais aussi un salariat temporaire dans le secteur privé dominant, « En outre, à l'exception de quelques mesures techniques marginales, et des investissements encourageants l'entreprises majoritairement européennes (Air Liquide, Peugeot, Rhône-Poulenc, Fiat), les réformateurs ne s'imposeront pas. Le service de la dette, qui absorbe au début des années 1990 près de 75 % des exportations de biens et services, fait fuir les traditionnels bailleurs de fonds internationaux d'un pays insolvable en faillite, miné par de graves problèmes politiques et sécuritaires »². En conséquent, le pays plonge alors dans les plus hauts taux de chômage depuis son indépendance, un impact social de la refonte du système économique algérien. Le chômage endémique des jeunes qui atteint les 45% de la population active en 2003 est l'un des principaux symptômes de souffrance de la population algérienne, surtout avec l'arrivée de milliers de jeunes néo-urbains ou néo-diplômés sur le marché de l'emploi.

À cet effet, « le gouvernement algérien consacre des ressources importantes à la promotion de l'emploi, soit directement par le canal des programmes des Ministères (Ministère de l'Emploi, Ministère de la Solidarité Nationale) et des agences comme l'ANEM et l'ADS (emplois dits « d'attente »), ou la création d'activités pour propre compte (micro

¹ MUSETTE Mohamed Saïb, «Le marché du travail en Algérie: une vision nouvelle ?», CREAD, Alger, 29 octobre 2013, P : 4.

² BOUHOU Karim, « L'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé », Politique étrangère, avril-juin 2009/2 Eté, P : 327.

Chapitre I : Cadre méthodologique et conceptualisation

entreprises avec l'ANSEJ et micro crédit avec l'ANGEM), soit indirectement par un important programme d'investissement public »³. Par conséquent, le marché du travail aurait connu une évolution positive ces dernières années. Le taux de chômage estimé à 23,7% en 2003 est descendu à 10,2% en 2010. L'effectif des chômeurs a été divisé par deux. Une telle performance, en un laps de temps aussi court, est exceptionnelle dans le monde.

Mais une notion est apparue après ce projet d'État, celle du « chômeur endetté » où on a affaire à des jeunes qui se trouvent dans une situation de quête de source de remboursement pour leurs dettes vis-à-vis de la tutelle. Parfois ils choisissent un chemin très contradictoire par rapport à l'objectif même de cette nouvelle politique d'emploi, une solution qui se traduit souvent par des activités informelles, ce qui nous pousse à s'interroger sur le vrai but de ce projet d'emploi de jeunes par des aides qui ne sont pas du tout menées à base d'un diagnostic ou d'une étude sur la réalité du marché du travail en Algérie, c'est certes qu'au niveau des chiffres le chômage a connu une baisse remarquable, mais la situation réelle des jeunes indique le contraire. Ces derniers ont eux aussi leurs propre politique de lutte contre le chômage et qui se traduit par l'intégration du marché informel en attendant une vraie employabilité.

« Après l'immigration clandestine, l'économie informelle est devenue l'autre perspective des jeunes désœuvrés. Implantée dans des zones de non-droit, elle a donné naissance aux commerces à la sauvette dans les quartiers des grandes villes du pays. La prolifération de produits contrefaits, dégriffés et hors normes vient constituer l'essentiel des marchandises proposées à la vente. Le secteur informel couvre pratiquement tous les domaines (les fruits et légumes, l'habillement, les prestations de services, l'artisanat, l'automobile, l'électroménager, le transport de voyageurs et de marchandises...) »⁴. Du fait, une nouvelle problématique est apparue, combattre l'économie informelle. « Un pan entier de l'activité macro-économique et des échanges monétaires qui échappe aux calculs des gouvernants. En 2005, un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) estimait que l'économie informelle représentait 16 % à 17 % du produit intérieur brut (PIB) et employait plus de 50 % de la population active »⁵.

Donc, à défaut de solutions politiques, le marché informel reste la solution au chômage, des jeunes qui prétendent à vendre tout et partout. L'image d'un marché à ciel ouvert est le lot

³ MOHAMED-MEZIANI Mouloud, « L'Emploi des jeunes en Algérie Évaluation des dispositifs publics d'emploi mis en place », Projet Cercles d'Analyses Politiques, 2012, P : 10.

⁴ BOUHOU Karim. Op cit. P: 331.

⁵ Ibid. P : 331.

que découvrent les Algériens chaque jour et qui vraisemblablement présente un souci pour les commerçants en règle avec la loi, qui n'apprécie guère ces marchands ambulants.

Ce phénomène nous semble donc être un réel problème pour le bon fonctionnement de la réglementation du commerce, mais également une gêne pour la vie publique du citoyen, une menace à prendre au sérieux, un fléau qui a besoin présentement des solutions adéquates et radicales. Bien sur pour ce faire, on a besoin de répondre à certaines questions pour comprendre le cri de détresse, parce qu'avant tous c'est un appel au secours que lance le jeune chômeur.

Est-il correcte de dire que le marché informel est la politique établie par les jeunes chômeurs afin de lutter contre le chômage ?

Cette problématique nous a suscité d'autres questions secondaires :

- Quelle est la réponse des pouvoirs publics face à ce secteur qui est en pleine expansion chez les jeunes chômeurs ?
- Comment les jeunes chômeurs activant dans l'informel jugent-ils leurs situations ? et qu'envisagent-ils dans l'avenir ?

4. Les hypothèses :

Maurice ANGERS définit l'hypothèse comme étant un « énoncé qui prédit une relation entre deux ou plusieurs termes et impliquant une vérification empirique.

Un énoncé : l'hypothèse est un énoncé qui exprime, en une phrase ou plus, une relation attendue entre deux ou plusieurs termes.

Une prédiction : l'hypothèse est aussi une prédiction sur ce qu'on va découvrir dans la réalité.

Vérification empirique : caractéristique de la recherche scientifique, qui consiste à confronter des suppositions avec la réalité par l'observation de cette dernière »⁶.

- **Les hypothèses de la recherche:**

1-Le chômage non absorbé par les dispositifs de l'État, encourage les jeunes chômeurs à investir dans les activités informelles.

2-Le secteur informel est considéré comme un outil de frein au chômage, à titre provisoire.

⁶ ANGERS Maurice, initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, éd Casbah, Alger, 1997, P : 103.

5. Définitions des concepts :

Le concept est un élément de base dans toute recherche, selon Maurice ANGERS c'est une « représentation mentale, générale et abstraite d'un ou de plusieurs phénomènes et de leurs relations ».⁷

Dans ce point on a défini les concepts principaux qu'on a utilisés dans nos hypothèses sous différentes visions.

a) Le chômage :

Etymologiquement le mot chômage : vient du latin camare, cama, issu du grec Kamma (chaleur brûlante).⁸

• En sociologie :

« Le chômage se définit d'abord comme une inactivité forcée due au manque de travail, d'emploi (situation sociale objective). Il est aussi, un statut reconnu et encadré par des règles qui le définissent et des institutions de gestion et de soutien des chômeurs. Il est un vécu objectif dans les trajectoires des individus privés d'emploi ».⁹

• En économie :

En économie le chômage se définit en tant que « Inactivité forcée de la main-d'œuvre »¹⁰

b) Chômeurs :

- Pour le Bureau International du Travail (BIT) :

« Un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

-Etre sans emploi c'est-à-dire ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure durant une semaine de référence.

-Etre disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours.

-Chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement. »¹¹

⁷ Ibid. P : 108.

⁸ AKOUN André et ANSERT Pierre, *dictionnaire de sociologie*, éd Robert/Seuil, 1999, P : 298.

⁹ Ibid. P : 298.

¹⁰ SILEM Ahmed et ALBERTINI Jean-Marie, *lexique d'économie*, 7eme édition, Dalloz, 2002, P : 125.

¹¹ BRUNO Alain, *dictionnaire de l'économie et des sciences sociales*, éd ellipses, 2005, P : 78.

c) **Activité informelle :**

Étymologiquement le mot informel veut dire en latin « informis (non façonné, brut, mal formé).

Sans caractère officiel et reconnu ni règles explicites. Par opposition aux activités formalisées répondant à des normes explicites, l'informel désigne tout ce qui, dans les pratiques sociales, échappes à la normativité et à la reconnaissance sociale. »¹²

d) **Secteur informel :**

À partir d'une définition du dictionnaire LAROUSSE, le secteur informel est toute « activité professionnelle qui n'obéit pas aux règles du marché du travail (vendeur à la sauvette par exemple). »¹³

II. La démarche méthodologique

1. La pré-enquête

Comme dans toute étude sociologique, la pré-enquête représente une étape primordiale, une étape qui est pour nous et notre travail, une démarche ci-importante, car c'est via la pré-enquête qu'on a pu avoir connaissance de notre terrain, qui au début nous paraît aussi invisible qu'abstrait.

Il nous est difficile de préciser avec exactitude le temps qu'elle nous a pris, car même après la rédaction de notre problématique et la précision de nos hypothèses, nous continuâmes à faire des investigations au près des individus de tout genre, c'est-à-dire même ceux qui ne sont pas ou ne feront pas partie de notre objet de recherche.

Cette étape s'est déroulée en deux phases, la première est celle de l'observation, où on s'est contenté d'observer les individus dans leurs milieux de travail informel (vendeurs à la sauvette ou ambulants, les gardiens des petits parkings...). Une seconde phase est celle d'entretiens et elle est un peu particulière, car elle consiste à introduire le sujet dans un groupe d'individus, puis on les laisse s'exprimer tout en essayant de guider la conversation par un certain nombre de questions. C'est à partir de cette phase qu'on a pu délimiter notre terrain mais surtout de clarifier la catégorie de nos enquêtés qui se rapportent à notre objet de recherche.

¹² AKOUN André et ANSERT Pierre, Op cit. P : 285.

¹³ Dictionnaire LAROUSSE, éd Larousse, 2013, P : 576.

Donc on peut dire que notre pré-enquête nous a permis d'élaborer et de porter des modifications à notre problématique, de clarifier et à tester nos hypothèses, mais surtout de rédiger notre guide d'entretien.

Egalement elle nous a permis de préciser notre population d'étude qui sont les chômeurs activant dans le secteur informel et a orienté notre échantillon sur les jeunes chômeurs toute catégories confondues investissant dans l'informel.

2. La méthode

Une méthode de recherche en sociologie se détermine en fonction de l'objet et de la population d'étude. Du moment que notre étude se porte sur le chômage sous l'intitulé, chômeurs, entre activité informelle et recherche d'emploi. Ce qui nécessite une étude approfondie de qualité, nous avons fait appel à la méthode qualitative.

a) Définition de la méthode :

« La méthode désigne l'ensemble des démarches que suit l'esprit humain pour découvrir et démontrer un fait scientifique. S'interroger sur la méthode, c'est s'interroger sur la voie suivie pour mener à bien une recherche »¹⁴

b) La méthode qualitative :

Selon Alex MUCCHIELLI une méthode qualitative se définit comme étant « une stratégie de recherche utilisant diverses techniques de recueil et d'analyse qualitatives dans le but d'explicitier, en compréhension, un phénomène humain ou social ». ¹⁵

Selon Maurice les méthodes qualitatives sont un « ensemble de procédures pour qualifier des phénomènes. Elles visent d'abord à comprendre le phénomène à l'étude. Il s'agit d'établir le sens de propos recueillis ou de comportements observés. On se base davantage sur l'étude de cas ou de petits nombres d'individus ». ¹⁶

Dans notre étude, nous cherchons à comprendre pour faire comprendre pourquoi les chômeurs algériens investissent ils dans le marché informel, et surtout voir s'il y a un rapport entre les politiques publiques de lutte contre le chômage et les activités informelles de ces jeunes. On essayant de recueillir le maximum d'informations à la fois sur ces différents dispositifs et le travail informel de ces jeunes, d'où notre choix pour la méthode qualitative.

¹⁴ GUIDERE Mathieu, méthodologie de la recherche, éd ellipses, 2004, P : 04.

¹⁵ MUCCHIELLI Alex, dictionnaire de méthodes qualitatives en sciences humaines, éd Amand Colin, 2004, P : 151.

¹⁶ ANGERS Maurice, Op Cit, P : 60.

3. La technique utilisée :

Il existe plusieurs techniques qui permettent au chercheur de mener son enquête, il est recommandé de choisir une ou plusieurs techniques, tout dépend de la nature de sa recherche, dans notre cas on a opté pour la technique de l'entretien dans le but de recueillir assez d'informations sur le terrain en rapport avec notre thème de recherche.

L'entretien selon l'appellation de Maurice Angers qui est l'entrevue de recherche, est une « technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus pris isolément, mais aussi dans certains cas, auprès de groupes, qui permet de les interroger de façon semi-directive et de faire un prélèvement qualitatif en vue de connaître en profondeur les informations »¹⁷.

Pour ce faire, nous avons élaboré un guide d'entretien avec lequel on orientera notre enquête. Notre guide d'entretien se compose de vingt-deux (22) questions ouvertes, qui nous ont permis de recueillir un maximum d'informations au près des dix (10) jeunes chômeurs activant dans le secteur informel. Ces questions sont réparties sur trois (03) grands axes :

- 1- Les données personnelles de chaque enquêté.
- 2- La recherche d'un travail entre attente, informations et stratégies
- 3- Activités informelles, risques et représentations

La réalisation de nos entretiens s'est étalée du 12 au 20 mai 2015 après avoir pris connaissance au préalable avec nos enquêtés. Nos entretiens on les a effectués dans une date fixée par nos enquêtés et se sont déroulés dans différents endroits (cafétéria, à domicile, au lieu du travail...etc.) et cela dans le but de les mettre à l'aise afin de recueillir un maximum d'informations.

4. Le choix de l'échantillon

4.1. La population d'étude :

Durant notre enquête, on a réalisé dix (10) entretiens individuels avec des jeunes, qui ne partagent pas forcément la même activité ou bien, le même niveau d'instruction où encore la même situation socio-économique. Mais ce qui nous intéresse le plus, c'est qu'ils partagent le même statut, qui est celui du chômeur activant dans les activités informelles. La chose importante à signaler c'est que tous nos entretiens se sont déroulés dans de très bonnes conditions et nos enquêtés répondaient en toutes liberté.

¹⁷ Ibid. P: 140.

4.2. La technique d'échantillonnage :

Afin de choisir notre échantillon, on a opté pour la technique d'échantillonnage non probabiliste qui est selon Maurice Angers, « un type d'échantillonnage où la probabilité qu'un élément d'une population soit choisi pour faire partie de l'échantillon n'est pas connu et qui ne permet pas d'estimer le degré de représentativité de l'échantillon ainsi constitué. »¹⁸ Le type d'échantillonnage est **accidentel**, du moment qu'on n'a pas connaissance de la taille exacte et des caractéristiques communes de notre population à part leurs statuts. Du fait, on a décidé de mener une procédure de tri **boule de neige**, une procédure qui sera choisie selon le même auteur lorsqu'« on connaît quelques individus de la population visée grâce auxquels on en joint d'autres. Ainsi, ce sont des individus de la population de recherche qui aideront à constituer l'échantillon. »¹⁹

On a procédé de la sorte, parce que c'est difficile d'avoir l'accord d'une personne activant dans l'informel, et ce toujours par crainte que celle-ci soit divulguée. Donc il faut d'abord commencer par une personne qu'on connaît, afin qu'elle nous conduit aux autres et de gagner à travers cette même personne la confiance des prochains enquêtés.

5. Les difficultés rencontrées

Dans le cadre de notre recherche, nous avons rencontré et avons été confrontés à un certain nombre d'obstacles et de soucis à savoir :

- En premier lieu, il ya un manque d'ouvrages concernant notre thème, il ya peu de recherches qui ont été faites sur notre sujet dans le cadre de notre pays, des recherches qui on pu approfondir notre analyse et qui nous permettrons d'exploiter plus de thématiques.
- L'absence de statistiques types à notre commune, concernant le nombre de chômeurs et des données concernant le secteur informel.
- Le refus de l'APC de nous donner toutes les données sur la commune, car on doit selon eux leur fournir une convention signée par l'université.
- Difficultés liées aux acteurs de notre étude, en effet, nous avons eu des difficultés pour convaincre les acteurs de l'informel de nous accorder leur confiance, nous avons dû passer par des réseaux de relations pour accéder à certains d'entre eux.
- Notre étude s'est portée sur une population qui n'est pas délimitée.

¹⁸ Ibid. P: 229.

¹⁹ Ibid. P: 240.

Chapitre II :
chômage et les
dispositifs de lutte en
Algérie

I. Généralités sur le chômage

1. Les définitions du chômage

Etymologiquement, Le terme est issu du Latin populaire « caumare » dérivé du grec ancien « kauma », signifiant « se reposer pendant la chaleur ».

On peut définir le chômage comme un état d'inactivité d'une personne souhaitant travailler, donc, il signifie une cessation d'activité en général, pour des raisons que ce soit.

Il existe deux grands indicateurs en matière de mesure du chômage. Le premier correspond à la définition du Bureau international du travail (BIT) et il est calculé une fois par an par l'INSEE. L'autre correspond aux demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) calculées chaque mois par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

➤ **Le chômage selon le BIT :**

Le Bureau International du Travail (BIT) définit une personne au chômage à partir de trois conditions : elle est sans travail, elle est disponible pour travailler et elle recherche effectivement du travail. « Cette définition est relativement large, puisqu'elle compte parmi les chômeurs toute personne sans travail, qu'il s'agisse d'un emploi salarié ou non salarié ; disponible pour travailler dans un emploi salarié ou non salarié ; ayant pris des dispositions pour trouver un emploi salarié ou non salarié, c'est-à-dire inscrite dans un bureau de placement ou ayant fait des démarches sur les lieux de travail ou ayant passé ou répondu à des annonces de journaux, etc. ».²⁰

Cette définition est également sujette à des interprétations diverses.

Pour éviter des divergences trop grandes, les pays de l'Union européenne se sont accordés depuis longtemps sur une interprétation commune de cette définition. Le chômage est défini relativement à une semaine donnée, dite semaine de référence. Un chômeur est ainsi une personne :

1 - qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;

2 - qui été disponible pour travailler dans un délai de deux semaines ;

²⁰ BLARDONE Gilbert, vaincre le chômage, Les Editions de l'Epargne, Paris, 1987, P : 19.

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

3 - qui a entrepris des démarches spécifiques pour trouver un emploi au cours des quatre semaines précédant la semaine de référence.²¹

➤ le chômage selon l'ANPE :

La définition de l'ANPE comptabilise les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM), c'est-à-dire les personnes demandeuses d'emploi inscrites à l'ANPE, suivant différentes catégories.

En France depuis juin 1995, les catégories sont les suivantes :

1 - personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps et n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans un mois.

2 - personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel.

3 - personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée.

4 - personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi.

5 - personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi.

6 - personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un autre emploi indéterminé à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois.

7 - personnes non immédiatement disponibles, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel.

8 - personnes non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée.²²

²¹ CHARDON Olivier et GOUX Dominique, «La nouvelle définition européenne du chômage», in : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES362E.pdf (page consultée 26/03/15 à 12h21).

2. Bref récapitulatif de l'histoire économique algérienne

Après son indépendance l'Algérie est passée par de nombreuses phases de politique économique ;

- Une économie planifiée (1962-1978), cette période se caractérise essentiellement par la nationalisation des secteurs clés tels que les hydrocarbures et les mines et la création d'entreprises publiques, la politique mise en vigueur est la gestion socialiste des entreprises (GSE), ce qui fait de l'état le seul employeur susceptible de fournir de l'emploi pour tous.

- Période de restructuration (1979-1987), l'économie algérienne est en crise à la suite du choc pétrolier, la chute des prix du pétrole de 40% dévoile brutalement les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne et révèle la dépendance d'un système construit sur la seule performance des hydrocarbures.

- Période de privatisation (1988-1993), la baisse des hydrocarbures a engendré une crise économique qui a son tour engendré une crise sociale et politique, les caisses de l'état sont à sec, ce qui a obligé l'obtention de l'aide financière du FMI ce qui a renforcé l'urgence des réformes économiques, une ouverture sur le marché national avec la création des entreprises privées et le libre investissement.

- Passage à l'économie de marché (1994-2000), tout en s'inscrivant dans la continuité de la privatisation, cette période se caractérise également par la libéralisation du commerce extérieur, « mettre en avant les atouts compétitifs de l'Algérie, de capter de nouveaux capitaux et des investissements, de rechercher un management moderne ».²³

« L'Algérie demeure massivement dépendante des hydrocarbures en dépit d'un discours politique officiel de diversification de l'économie développée dès la fin de la décennie 1970 ; quelques années seulement après que les hydrocarbures aient dépassés 95% des exportations de marchandises. Ainsi depuis 1977, pour chaque année, les hydrocarbures ont systématiquement dépassé ce seuil de 95% des exportations ; pour les cinq dernières années ce taux a été en moyenne de 97%. »²⁴

²²Définitions relatives au chômage, in :

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/haute_normandie/themes/dossiers/autres/docs/bil99_annexe_definition_chomage.pdf (page consultée le 01/04/15 à 14h50)

²³ BENDIFF Hocine, le processus de privatisation en Algérie, stratégie bilan et perspectives, Forum économique le 24 septembre 2008 Lausanne (suisse).

²⁴Algérie – Contre-performances Economiques et Fragilité Institutionnelle, in : http://www.algeria-watch.org/pdf/pdf_fr/byrd_fragilite.pdf (page consultée le 02/04/15 à 18h53)

3. Les causes du chômage

En l'exprimant sous des formes diverses, la plupart des experts s'accordent à reconnaître que le chômage actuel n'a pas une cause unique et qu'en toute hypothèse il est plus complexe que le chômage des années 30.²⁵ Qui est le résultat d'une crise économique mondiale.

En Algérie, les causes récentes du chômage on peut les résumer aux contraintes démographiques et technologiques ;

En janvier 2015 la population algérienne va bientôt dépasser les 39 millions d'habitants, la population au chômage au sens du BIT est estimée à 1 214 000 personnes, ce facteur pose d'emblée une problématique sur les politiques d'emplois.

Autre facteur, l'évolution et la généralisation des nouvelles technologies soit au niveau industriel comme tertiaire aggrave ce problème, car, elles ont pour effet « d'éliminer progressivement les hommes des processus de production des biens et de certains services ».²⁶

Cependant, selon un article publié sur ELWATAN le 19 janvier 2015²⁷ ;

Par ordre de priorité, il y a trois causes principales liées à la problématique du chômage en Algérie.

3.1. La première et la plus importante concerne la taille du secteur productif

L'Algérie possède un tissu de PME/PMI de 700 000 unités. Nous avons environ 500 grandes entreprises. Un pays comme le nôtre devrait disposer d'au moins 1 500 000 PME/PMI et 5000 grandes entreprises pour pouvoir peser efficacement sur le marché de l'emploi. L'absence d'entreprises en nombre et en qualité induit des importations massives, une saignée de devises et un chômage important pour nos citoyens. On produit peu et on importe beaucoup.

Depuis plus de quarante ans, à tous les échelons de l'Etat, on ne jure que par l'économie hors hydrocarbures. Mais cette dernière peine à se dessiner. Plus on en parle et moins on en

²⁵ BLARDONE Gilbert, Op.cit. P: 133.

²⁶ Ibid. P : 137.

²⁷ Algérie – Contre-performances Economiques et Fragilité Institutionnelle, in : www.algeria-watch.org, (page consultée le 08/04/2015 à 12 :03)

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

fait. L'investissement productif demeure insuffisant, mal canalisé et peu performant pour de nombreuses raisons. La plus importante demeure l'erreur d'avoir privilégié les infrastructures au détriment de l'économie productive. Il ne fallait pas faire des plans de toutes infrastructures et négliger la matière grise, la science et l'économie productive.

- Ce facteur montre la fragilité de ce système, ou on peine à sortir de l'économie des hydrocarbures, qui sont à priori les seules ressources de richesse pour le pays et négliger les autres paramètres qui peuvent animer une économie productive.

3.2. Le second facteur concerne l'adéquation formation/emploi

L'appareil de formation a subi de nombreuses transformations au cours de son évolution. Il a fait l'objet de mutations internes autonomes qui ont peu de liens avec l'appareil économique et le marché du travail. Ainsi, alors que l'on veut réindustrialiser le pays, les effectifs qui fréquentent les facultés hard (sciences) constituent moins de 15% du total. On a gonflé certaines disciplines des sciences humaines alors que le marché leur tourne le dos. On forme en fonction des facultés et des professeurs disponibles au lieu de l'évaluation des besoins du marché. Le phénomène se duplique à tous les niveaux : les métiers techniques manuels connaissent des évolutions insuffisantes. Ce n'est que récemment que la formation professionnelle a entrepris des réformes profondes en ce sens. En attendant, on importe de la main-d'œuvre qualifiée dans un pays où le taux de chômage des jeunes est alarmant.

- Ce facteur ramène à la théorie du capital humain, dans les années 60 plusieurs économistes nord-américains, parmi lesquels Schultz et Denison démontrent que l'éducation contribue aussi à l'augmentation du produit national, c'est-à-dire à la création de l'ensemble des biens et des services produits annuellement.

3.3. Le troisième facteur est culturel

Les métiers manuels sont désertés par nos jeunes (agriculture, maçonnerie). Dès que quelqu'un accède à un niveau de formation de lycée, il répugne les métiers manuels et ne rêve que d'emplois administratifs. Les parents et la société tout entière valorisent les emplois des cols blancs alors que la demande se situe surtout au niveau des cols bleus. Et même les

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

personnes sans formation aucune n'aspirent qu'à des postes de gardiennage parce qu'ils sont moins pénibles.

- Dans ce dernier facteur, on constate un rejet des jeunes pour les métiers manuels, pour des raisons de représentation sociale ou autres, les individus refusent de travailler dans les chantiers.

4. Les conséquences du chômage

Même si on s'accorde à dire ou à penser que les causes du chômage se diffèrent d'un pays à un autre, d'une région à une autre, les conséquences quant à elles restent presque les mêmes. Car Le chômage est un fléau économique et social qui touche toutes les franges de la société et toutes catégories professionnelles (employés, ouvriers et cadres).

4.1. Les effets économiques :

Du point de vue économique le chômeur consomme moins, « la première conséquence du chômage est la perte du pouvoir d'achat et l'endettement des ménages ». ²⁸ De cette situation naissent une certaine méfiance de la part des autres consommateurs qui ne sont pas au chômage mais qui repoussent leurs achats, sans doute par peur d'être eux aussi touchés par le chômage.

4.2. Les effets sociaux :

En plus des impacts économiques, la seconde conséquence est la perte du lien social. L'activité professionnelle étant le pilier central de l'identité et du statut social du salarié, sa perte a des répercussions sur ces relations privées et sociales. Non seulement le chômage provoque la perte du réseau nécessaire à la satisfaction des besoins d'appartenance, mais en plus, le statut du chômeur influence l'image et l'estime que l'individu a de lui. Malgré le temps libre dont il dispose, le chômeur ne se sent pas digne d'en profiter pour cultiver de nouveaux champs de socialisation et d'expression. La honte qu'il ressent l'incite à s'isoler de sa famille et de ses amis. En se repliant sur lui, le chômeur perturbe l'équilibre de sa vie de famille.

²⁸ Quelles sont les causes et conséquences du chômage, in : <http://www.mouvementpourundeveloppementhumain.fr/quelles-sont-les-causes-et-consequences-du-chomage/> (page consultée le 03/04/15 à 16h39)

4.3. Les effets psychologique et physique :

En situation de chômage l'individu est pris de panique ; la troisième conséquence concerne la santé physique et psychique du chômeur. L'identité et l'équilibre psychique d'un individu étant dépendants de la pratique quotidienne d'une activité professionnelle, le licenciement provoque un effondrement de sa personnalité. Ne disposant plus de repères temporels pour structurer son emploi du temps et donner un sens à sa vie, le chômeur est confronté à l'angoisse et au vide existentiel. Ce climat peut provoquer des maladies plus ou moins graves (insomnie, stress, dépression, cancer, etc.) et parfois conduire au suicide.

- « Une analyse détaillée de l'économie nationale permet d'affirmer que tous les autres problèmes sont reliés directement ou indirectement au chômage. Le logement, la santé, la qualité de l'éducation, l'importation, la croissance économique et l'urbanisme sont d'une manière ou d'une autre, en partie, des dégâts collatéraux du chômage ». ²⁹

5. L'évolution du chômage en Algérie : selon l'ONS.

La population en chômage au sens du BIT, est estimée à 1 214 000 personnes, soit un taux de chômage de 10,6% au niveau national, enregistrant une hausse de 0,8 point par rapport à avril 2014 ; atteignant 9,2% chez les hommes et 17,1% chez les femmes. Des disparités significatives sont observées selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu.

Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) atteint 25,2% touchant ainsi un jeune actif sur quatre.

L'augmentation du taux de chômage est due principalement à une hausse du taux de chômage auprès des diplômés et principalement ceux issus de l'enseignement supérieur. Après avoir connu une baisse sensible durant la période 2010-2013, passant de 21,4 % à 14,3% pour atteindre 13,0% en avril 2014, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a connu une augmentation sensible en septembre 2014 pour

²⁹ Lutte contre l'informel à Alger : des coups d'épée dans l'eau ?, in : <http://www.lematindz.net/news/9290-lutte-contre-linformel-a-alger-des-coups-depee-dans-leau.html>, (page consultée le 10/04/2015).

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

atteindre 16,4% avec des disparités significatives selon le sexe (10,9% auprès des hommes et 22,1% chez les femmes).

Par ailleurs, le chômage auprès des diplômés des instituts de la formation professionnelle a enregistré une hausse de 0,88 point par rapport à la même période (entre avril et septembre 2014), alors que l'on assiste à une augmentation plutôt timide (0,2 point) de ce taux auprès des personnes sans qualification.

En moyenne, un chômeur sur trois est en quête d'un poste d'emploi depuis moins d'une année (36,8%) soit un volume de 447 000 chômeurs, enregistrant ainsi un accroissement du chômage de courte durée, aussi bien en volume qu'en proportion, et ce, comparativement à avril 2014 (respectivement 372 000 et 32,4%).

Par ailleurs, les chômeurs ayant déjà travaillé dans le passé sont estimés à 549 000 personnes, formant ainsi 45,2% de la population en chômage. Il s'agit d'une population qui travaillait essentiellement comme salariés non permanents (79,7%) et dont les trois quarts exerçaient dans le secteur privé (74,3%).

D'autre part, en dehors de la dichotomie population active - population inactive, il existe une catégorie de la population qui se situe à la frontière de la population active et qui est identifiée par les statisticiens du travail par le « halo du chômage ». Il s'agit de personnes en âge d'activité (16 à 59 ans), déclarant être disponibles pour travailler mais qui n'ont pas effectué des démarches effectives de recherche d'emploi durant le mois précédant l'enquête, et sont considérées par conséquent inactives.

En septembre 2014, ils ont atteint un volume de 986 000 personnes (soit une régression de 2,3% par rapport à avril 2014), et sont constitués de 488 000 hommes et 498 000 femmes.

Cette frange de la population est caractérisée par sa jeunesse (57,4% sont âgés de moins de 30 ans), par son faible niveau d'instruction (74% n'ont aucun diplôme). Parmi cette population, 22,5% - soit un effectif de 222 000 personnes n'ont pas effectué des démarches pour trouver un emploi au cours du mois de septembre, car elles pensent qu'il n'y a pas d'emploi, 12,4% (122 000) parce qu'elles n'ont pas pu prouver un emploi par le passé et 7,3% (72 000) attendent les résultats des démarches déjà effectuées.

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

Par ailleurs, la population inactive âgée de 15 ans et plus est estimée à 16 658 000 personnes, les femmes en constituent 71,3% (soit 11 873 000 en volume). Cependant, les données font ressortir des comportements vis-à-vis du marché du travail qui diffèrent selon le sexe mais aussi selon l'âge. Si l'inactivité à partir de l'âge adulte résulte essentiellement du retrait du marché de l'emploi (retraite ou démission), tel n'est pas le cas pour les catégories plus jeunes ou l'inactivité est due essentiellement à la scolarisation, et que cette dernière peut à cet effet retarder l'entrée dans le marché du travail. Chez les jeunes hommes âgés de 15 à 19 ans, un jeune sur cinq (20,1%) est déjà dans la vie active (occupé ou en quête d'emploi), alors que 69% poursuivent leurs études. Chez les jeunes filles du même âge, trois parmi quatre poursuivent leurs études tandis que les autres sont constituées d'autres inactives (femmes au foyer et autres). L'insertion dans le monde du travail est quasi nulle auprès de cette catégorie.

Auprès des 20-24 ans, nous assistons à un comportement différent, chez les jeunes hommes près de deux sur trois intègrent le marché du travail, alors qu'un jeune sur cinq poursuit ses études. L'intégration des jeunes filles dans le monde du travail se fait plus timide (14,5%) en raison d'une forte scolarisation de ces dernières (40,2% poursuivent toujours leurs études).

D'autre part, notons que le volume de la population inactive en septembre 2014 mais qui était occupée durant la période 2013-2014 a atteint 509 000 personnes dont 54,5% (soit un effectif de 276 000) ont quitté leur emploi durant l'année 2014.

Environ une personne sur quatre parmi cette population (26,2% soit 103 000) se situe dans le halo du chômage ; c'est-à-dire qu'elle est en âge d'activité, qui n'a pas entrepris des démarches pour chercher un emploi durant la période de référence, mais qui est disponible à travailler. Cette frange de la population inactive est constituée de 389 000 hommes et 120 000 femmes et présentent des caractéristiques différentes.

Les hommes se caractérisent par un âge relativement avancé 31,0% sont âgés entre 50 et 59 ans et 20,1% sont âgés de 60 ans et plus, majoritairement sans diplôme (80,8%), plus de la moitié (52,7%) justifient leur retrait de la vie active par leur départ en retraite, 20,4% pour des raisons personnelles, 11,8% pour des raisons de santé et 10,7% pour fin de contrat ou pour licenciement.

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

En revanche, les femmes se distinguent par un âge relativement plus jeune ; 44,0% sont âgées entre 20 et 39 ans, seulement 19,6% sont âgées entre 50 et 59 ans et 7,0 % ont atteint 60 ans ou plus. Ces femmes se démarquent également par un niveau de qualification relativement plus élevé par rapport aux hommes 36,3% sont diplômées de l'enseignement professionnel et 16,8% sont des diplômées universitaires. Les raisons motivant leur retrait du marché du travail sont diverses ; 30,2% ont pris leur retraite, 21,5% pour des raisons familiales, 18,4% pour d'autres raisons personnelles, 14,5% en raison de fin de contrat ou pour licenciement tandis que 10,6% évoquent pour motif des raisons de santé.³⁰

Tableau n°01 : Répartition de la population en chômage par groupe d'âge et sexe (en millier)

	Masculin	Féminin	Total
-de 20 ans	103	11	114
20-24	249	116	365
25-29	228	126	355
30-34	127	51	178
35-39	65	23	88
40-44	36	17	54
45-49	25	8	34
50-54	18	2	20
55-59	7	0	8
Total	859	355	1214

Source : ONS

Tableau n°02 : Taux de chômage par groupe d'âge et sexe (en%)

	Masculin	Féminin	Total
	26,6	34,1	30,0
	20,0	42,4	24,1
	14,5	23,9	16,9
	8,6	12,9	9,5
	5,7	8,0	6,1
	3,4	8,0	4,1
	2,6	5,1	3,0
	2,4	1,7	2,3
	1,4	0,5	1,4
	9,2	17,1	10,6

Source : ONS

³⁰ www.ons.dz (page consultée le 29/03/15 à 19h45)

II. Les politiques publiques de lutte contre le chômage :

Face à la situation de chômage, les pouvoirs publics ont mis en place des politiques d'emploi qui visent à absorber ce chômage, que certains dénomme par, l'intermédiation sur le marché du travail. « L'Algérie, compte de nombreux intermédiaires, l'activité d'intermédiation est fragmentée entre l'ANEM, la CNAC, l'ADS, l'ANSEJ et tout récemment l'ANGEM ». ³¹

1. Agence de développement social (ADS)

Créée en 1996 par décret exécutif n° 96/232 du 29 juin 1996, l'Agence de Développement Social (ADS) est venue renforcer le dispositif institutionnel mis en place par l'Etat en matière d'intervention social, afin d'atténuer les retombées économiques et sociales engendrées par la mise en œuvre au plan de réajustement structurel durant la décennie 1990.

En vertu de son statut, l'Agence est un organisme public à gestion spécifique, dotée de la personnalité morale, elle jouit de l'autonomie administrative et financière.

Initialement placée sous l'autorité du Chef du Gouvernement, l'ADS est depuis l'année 2008 sous la tutelle du Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme (décret présidentiel N° 08-09 du 27 janvier 2008).

1.1. Mission de l'ADS :

L'Agence de Développement Social (ADS) a pour missions statutaires, de promouvoir, de sélectionner, de choisir et de financer, totalement ou en partie, par voie de subvention ou tout autre moyen adéquat :

- Des actions et interventions en faveur des populations démunies ;
- Tout projet de travaux ou services d'intérêt économique et sociale, comportant une haute intensité de main d'œuvre, initié par toute collectivité, communauté ou entité publique ou privée, dans le but de promouvoir le développement de l'emploi ;
- La micro-entreprise.

³¹ BARBIER Jean- Paul , l'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb, Etude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, 1ère éd, BIT, Genève, 2006, P : 04.

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

Elle est également chargée de rechercher, quérir et recueillir toutes les aides financières, dons, legs ou libéralités de toutes sortes, qu'ils soient de caractère nationale ou étranger, nécessaires à l'accomplissement de son projet social.

Pour la mise en œuvre de ses programmes, l'ADS s'appuie sur le manuel opératoire adopté par arrêté ministériel du 19 mars 2003.

1.2. Les dispositifs d'emplois dans le cadre de l'ADS :

Parmi les programmes de l'ADS, figure les dispositifs d'emplois, qui sont, DAIS, PID, TUP-HIMO, BLANCHE ALGERIE.

- Dispositif d'Activité d'Insertion Social (DAIS) ; consiste à insérer des chômeurs, sans qualification, pour une durée de deux années renouvelable deux fois.

- Programme d'Insertion des Diplômés (PID), s'inscrit dans le cadre d'une politique active de l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur, ainsi que des techniciens supérieurs issus des instituts nationaux de formation, âgés entre 19 et 35 ans, afin de leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle et de promouvoir leur employabilité.

- Les Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'Œuvre (TUP-HIMO), conçu et lancé en 1997 dans le cadre du projet d'appui au filet social financé par la Banque Mondiale (période 1997-2000). Il est reconduit depuis 2001 à une plus grande échelle sur les fonds publics de l'Etat.

Les montants des rémunérations des emplois TUP-HIMO (y compris les charges sociales) sont fixés à hauteur du SNMG et doivent représenter environ 60% du coût global des projets.

Bien que le montant par projet soit inférieur au seuil requis par la réglementation des marchés publics, la procédure des TUP-HIMO s'inspire de cette dernière et ce afin de garantir plus de transparence. Les marchés de travaux font l'objet d'appels d'offres locaux par voie d'affichage.

- Le programme BLANCHE ALGERIE permet la création de très petites entreprises pour l'entretien et l'amélioration du cadre de vie de la population, il permet également l'insertion des chômeurs notamment, les exclus du système scolaire en partenariat avec les

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

associations et les autorités locales. La durée du contrat est de trois (03) mois renouvelable trois (03) fois.³²

2. Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

Depuis sa création en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale, (sous tutelle du Ministère de l'Emploi, et du Travail Sociale) ayant reçu pour vocation d'atténuer ou « amortir » les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs de travailleurs salariés du secteur économique décidés en application du plan d'ajustement structurel (PSA), la CNAC a connu différentes étapes dans son parcours, toutes caractérisées à chaque fois par la prise en charge de missions nouvelles qui lui sont confiées par les pouvoirs publics.

2.1. Les étapes et missions de la CNAC :

2.1.1. L'indemnisation du chômage :

A partir de 1994, la CNAC met en application le régime juridique d'indemnisation du chômage au profit des travailleurs salariés ayant perdu involontairement leur emploi pour des motifs économiques.

Premier métier de la CNAC dès sa création, l'indemnisation du chômage, a effectivement bénéficié à la fin 2006, à 189.830 chômeurs allocataires sur un total de 201.505 travailleurs licenciés dont les dossiers d'inscription ont été réceptionnés. Parmi les 189.830 allocataires pris en charge, 176.769 – soit 94% du total des allocataires admis - ont épuisé leurs droits à la fin 2006.

Les allocataires en situation de suspension de leurs droits, c'est-à-dire les allocataires ayant retrouvé un emploi en CDD ou bien maintenus dans les entreprises en voie de liquidation, sont au nombre de 5275.

La plus grande partie des entrées à l'assurance chômage s'étant produite entre 1996 et 1999, période de mise en œuvre intensive des mesures prévues par le PAS, une tendance à la baisse des effectifs des chômeurs inscrits à la CNAC s'est amorcée depuis.

³² <http://www.ads.dz/>, (page consultée le 14/04/15 à 13h25).

2.1.2. Les mesures actives :

A partir de 1998 et jusqu'en 2004, la CNAC met en œuvre, les mesures actives destinées à la réinsertion des chômeurs allocataires que sont l'aide à la recherche d'emploi et l'aide au travail indépendant par un personnel spécialement recruté et formé – les conseillers animateurs – et dans des centres dotés d'infrastructures et d'équipements également destinés à cette fin. C'est ainsi que les réalisations suivantes ont été enregistrées :

- 11.583 chômeurs ont été formés par les conseillers animateurs aux techniques de recherche d'emploi.

- 2.311 chômeurs ont été accompagnés dans la création de leur micro-entreprise.

- 12.780 chômeurs ont suivi, à partir de 1998, des formations destinées à leur permettre d'acquérir de nouvelles qualifications en vue d'accroître leurs chances de réinsertion dans la vie professionnelle.

- Depuis 2004, en présence des faibles entrées à l'assurance chômage, l'activité de formation reconversion est en voie d'être réorientée vers les besoins des chômeurs promoteurs ainsi que des entreprises qui s'inscriront dans les mesures de promotion de l'emploi.

- L'aide à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans :

Dans le cadre du Plan de soutien à la croissance économique (PSCE) et de l'application du programme du président de la République consacré à la lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC s'est employée, à partir de 2004, en priorité à la mise en œuvre du dispositif de soutien à la création d'activité pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans et ce jusqu'à juin 2010 ,

2.1.3. Le dispositif de Soutien à la création et à l'extension d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans.

Dès 2010 de nouvelles dispositions ont permis à la population âgée de 30 à 50 ans d'accéder à ce dispositif plusieurs avantages notamment, le montant global du seuil d'investissement porté à 10 millions de DA au lieu de 5 millions de DA ainsi que la possibilité

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

de l'extension des capacités de production de biens et de services pour les promoteurs qui ont déjà leur activité.

2.2. Organisation et découpage de la CNAC :

Sous tutelle du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, la CNAC compte un effectif de 1497 salariés, elle est opérationnelle sur l'ensemble du territoire.

- Le Siège de la Direction Générale.
- Treize (13) Agences Régionales.
- Quarante huit (48) Agences de wilaya.

À chaque Agence Régionale sont reliées une (01) ou plusieurs Agences de Wilaya. L'institution a développé des mesures actives d'aide au retour à l'emploi (voir mesures).

A cet effet il a été créé :

- Vingt deux (22) Centres de Recherche d'Emploi ou « C.R.E »
- Quarante huit (48) Centres d'Aide au Travail Indépendant ou « C.A.T.I. »

Ces structures dépendent des Agences Régionales³³

³³ <https://www.cnac.dz/>, (page consultée le 15/04/15 à 14h15).

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

Tableau n°03 : Découpage administratif de la CNAC

Agences Régionales	Nombre d'agences	Agences de wilaya
Alger	1	Alger
Annaba	6	Guelma, El Tarf, Tébessa, Souk Ahras, Skikda
Batna	4	Batna, Khenchela, Biskra, Oum el Bouaghi
Béchar	4	Béchar, Adrar, Tindouf, El Bayadh
Blida	3	Blida, Tipaza, Médéa
Chlef	3	Chlef, Djelfa, Ain Defla
Constantine	3	Constantine, Jijel, Mila
Oran	3	Oran, Relizane, Mostaganem
Ouargla	6	Ouargla, Ghardaia, Laghouat, El Oued, Tamanrasset, Illizi
Sétif	4	Sétif, Béjaia, M'sila, Bordj Bou Arréridj
Sidi-Bel-Abbés	5	Sidi Bel Abbes, Tlemcen, Saida, Naama, Ain-Témouchent
Tiaret	3	Tiaret, Mascara, Tissemsilt
Tizi Ouzou	3	Tizi Ouzou, Bouira, Boumerdès

Source : Site web de la CNAC (www.cnac.dz)

3. L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) :

L'ANEM assure le service public de l'emploi (SPE). En 1919, l'OIT recommande aux états membres la mise en place du SPE à travers la convention N° 02 sur le chômage.

Cette mission est mise en œuvre par l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) en succession à l'Office national de la main d'œuvre (ONAMO).

Elle est Instituée par décret exécutif n° 06-77 du 18 février 2006 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'emploi.

3.1. Organisation de l'ANEM :

Le rôle du siège se limite à un travail de normalisation, de conseil et de contrôle technique. L'information sur le marché de l'emploi est réunie par les structures extérieures, rassemblée et traitée par le siège.

1- Direction Régionale de l'Emploi (DREM) :

Celle ci constitue le relais entre le siège et les structures qui lui sont inférieures (Agences Wilayas, Agences Locales) et a pour objet:

- D'assurer une gestion décentralisée des fonctions et des moyens basés sur une politique de partage et de responsabilité entre le siège et les structures extérieures.

- Fournir un appui technique ou de gestion aux agences wilayas et locales afin de faire face aux problèmes qu'elles rencontrent quotidiennement afin d'assurer un bon fonctionnement des activités.

2- Agence de wilaya de l'Emploi (AWEM) :

Véritable cheville ouvrière de l'ANEM cette agence est placée en première ligne face aux usagers et a leurs multiples besoins et est chargée de:

- Trouver de l'emploi à tout individu qui en exprime la demande ce qui relève de la capacité de la section demandeur d'emploi se composant d'un personnel spécialisé pour prendre en charge des objectifs de placement, de conseil, d'information et d'orientation.

- La prospection et conseil aux entreprises afin de développer au niveau locale des relations avec les entreprises , ce travail est assuré par la section employeurs.

- Assurer une fonction d'appui et de suivi administratif : traitement des offres; convocation et suivi des demandeurs.

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique de promotion d'emploi conduite par les pouvoirs publics.

3- Agence Locale (ALEM) :

Considéré comme des annexes de wilayas caractérisées par une grande concentration de la population et des activités les ALEM constituent le dernier palier de l'organisation. Implémentée au niveau communal, peuvent se spécialisées dans la prospection des offres cependant elles sont tenues d'orienter leurs activités à destination des populations résidentes.

3.2. Missions de l'ANEM :

L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) a pour mission d'organiser et d'assurer la connaissance de la situation et de l'évolution du marché national de l'emploi et de la main d'œuvre et de garantir à tout demandeur et à toute entreprise un service de recrutement efficace et personnalisé. A ce titre, l'ANEM est chargée de :

- Mettre en place un système d'information permettant de renseigner de manière précise régulière et fiable sur les fluctuations du marché de l'emploi et de la main d'œuvre.
 - Procéder a toute analyse et expertise en matière d'emploi et de main d'œuvre.
 - Entreprendre toutes études et enquêtes liées à l'accomplissement de sa mission.
 - Développer et normaliser les instruments et outils permettant le développement de la fonction d'observation du marché de l'emploi.
- Recueillir et mettre en relation l'offre et la demande de travail et à ce titre elle est chargée :
- Assurer l'accueil l'information l'orientation et le placement des demandeurs d'emploi
 - Procéder a la prospection et la collecte d'offre d'emploi auprès des organismes employeurs.
 - Organiser la compensation des offres et des demandes d'emploi au niveau national régional et local.
 - Favoriser la mobilité géographique et professionnelle des demandeurs d'emploi.

3.3. Objectif de l'ANEM :

L'objectif de l'Agence Nationale de l'Emploi(ANEM) est d'assurer une mise en marché maximale des candidatures des demandeurs et de maximiser la réussite des démarche de recrutement des entreprises et de les épauler efficacement dans le recrutement de candidates car nous croyons que le capital humain d'une entreprise sera un élément majeur pour l'accroissement de sa compétitivité et son développement.³⁴

4. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) :

« C'est dans ce contexte marqué par une crise économique et sociale qu'a été institué par décret exécutif N° 96-296 du 08 Septembre 1996, le dispositif, (ANSEJ) de création de micro entreprises ».³⁵

Le dispositif ANSEJ s'adresse aux jeunes chômeurs situés dans la tranche d'âge 19-35 ans , Lorsque l'investissement génère au moins trois (3) emplois permanents (y compris les jeunes promoteurs associés dans l'entreprise) l'âge limite du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à quarante (40) ans, jouissant d'une qualification professionnelle en relation avec l'activité projetée et capable de mobiliser un apport personnel déterminé pour le financement du projet.

4.1. Organisation de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) :

L'ANSEJ a adopté un mode d'organisation adapté à sa mission d'accompagnement des jeunes porteurs de projets en relation avec leur environnement économique et social.

L'organisation mise en place est centrée sur l'accompagnement et favorise l'initiative locale.

La Direction Générale s'attache à développer des activités en matière d'engineering des procès et des méthodes d'accompagnement et de formation.

Au niveau local, la mise en œuvre du dispositif est assurée par les antennes installées au niveau de chaque wilaya, auxquelles sont rattachées des annexes implantées dans certaines localités.

³⁴ <http://www.anem.dz/>, (page consultée le 10/04/15 à 10h40).

³⁵ BARBIER Jean-Paul, Op Cit, P : 104.

4.2. Missions de l'ANSEJ :

- soutien, conseil et accompagnement des jeunes promoteurs à la création d'activités
- Mise à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative a leurs activités
- Créer une banque de projets
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, CNAC...)
- Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement – divers secteurs
- Assurer une formation en relation avec l'entreprise au profit des jeunes promoteurs
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création d'activité

4.3. Objectifs de l'ANSEJ :

- Assurer les conditions nécessaires pour la création de micro entreprises.
- Création d'activité et de richesse.
- Création d'emplois durables.
- Assurer la pérennité des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif.
- Développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes.

Le projet d'entreprise peut porter soit sur la création d'une entreprise nouvelle soit sur l'extension d'activité à partir d'une entreprise existante.

Il y a lieu de souligner que les pouvoirs publics ont pris la décision de réserver à hauteur de 20% de la commande publique au profit des micro-entreprises.³⁶

³⁶ www.ansej.org.dz, (page consultée le 16/04/15 à 18h16).

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

Tableau n°04 : Evolution des projets financés par genre

Genre	Au 31/12/2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total général
Masculin	12.166	1.502	2.496	2.211	2.951	4.477	3.526	29.329
Féminin	74.214	9.132	18.352	20.430	39.881	61.335	39.513	262.857
Total général	86.380	10.634	20.848	22.641	42.832	65.812	43.039	292.186

Source : Site web DE L'ENSEJ (www.ansej.org.dz)

5. Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM)

Outil de lutte contre la précarité, le microcrédit a permis à des démunis d'accéder à des conditions de vie améliorées en créant leur propre activité génératrice de revenus.

Lancé pour la première fois en Algérie en 1999, le microcrédit a permis la création de plus de 150.000 activités dans différents secteurs.

Il n'a pas connu, dans sa formule initiale, le succès souhaité par les pouvoirs publics en raison d'un manque d'accompagnement dans les phases de maturation et de suivi dans la réalisation des projets.

Ce constat a été relevé lors du séminaire international organisé en décembre 2002 sur «l'expérience du micro crédit en Algérie».

Les recommandations faites lors de ce regroupement d'experts de la micro-finance ont conduit à la création d'une institution spécialisée dénommée «Agence Nationale de Gestion du microcrédit», créée par le décret exécutif N° 04-14 du 22 janvier 2004.

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

5.1. Les Missions de l'ANGEM :

L'ANGEM représente un instrument de réalisation de la politique du gouvernement pour la lutte contre le chômage et la précarité. Ses principales missions sont celles de :

- Gérer le dispositif du microcrédit conformément à la législation et la réglementation en vigueur ;
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires du microcrédit dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, les différentes aides qui leur sont accordées ;
- Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'Agence.

- Assister les bénéficiaires du microcrédit, en cas de besoin, auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets.

5.2. Les objectifs de l'ANGEM :

- La lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine ;
- La stabilisation des populations rurales dans ses zones d'origine par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus ;
- Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.

5.3. Organisation de l'ANGEM :

L'Agence est dotée d'une structure dénommée « Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédit – F.G.M.MC », qui a pour mission de garantir les micro crédits accordés, par les

Chapitre II : Chômage et les dispositifs de lutte en Algérie

banques et établissements financiers adhérents au Fonds, aux promoteurs ayant obtenu une notification des aides de l'Agence.

Aussi, et à l'effet d'assurer les missions qui lui sont confiées, l'Agence a adopté un modèle d'organisation décentralisée : 49 Coordinations de Wilaya couvrant l'ensemble du territoire du pays, soutenues par des cellules d'accompagnement au niveau de chaque Daïra. Le Fonds de garantie F.G.M.M.C est représenté au niveau de chaque coordination par un cadre chargé d'études.

Un lien fonctionnel entre la Direction Centrale et les démembrements locaux (Coordinations) est assuré par l'Antenne Régionale. Structure chapotant une moyenne de cinq (05) coordinations, elle assure les rôles de coordination, de consolidation et de suivi des activités. Un réseau de 10 Antennes Régionales couvre l'ensemble des coordinations de wilayas.

Cette organisation représente un modèle idoine pour le travail de proximité et la réduction des délais nécessaires pour des prises de décisions rapides et adéquates.³⁷

Tableau N°05 : Répartition des crédits octroyés par genre

Genre	Nombre	Part(%)
Femmes	420 971	61,92%
Hommes	258 882	38,08%
Total	679 853	100,00%

Source : Site web ANGEM (www.angem.dz)

³⁷ <http://www.angem.dz/> (page consultée le 17/04/15 à 11h30).

Chapitre III:
Le secteur informel en
Algérie, réalité et
données statistiques

Chapitre III : Le secteur informel en Algérie, réalité et données statistiques

Ce chapitre a comme objectif de donner un point de vue général sur le secteur informel sous les différentes thématiques qu'il soulève. Après avoir donné un bref historique sur le concept nous allons présenter de différentes définitions que plusieurs auteurs ont conçues pour ce concept, ses caractéristiques ainsi que son importance dans le vécu des gens. Par la suite on citera les différentes raisons de son existence ainsi que son utilité dans un système socio-économique. Enfin et pour clôturer, nous exposerons la conséquence de ce phénomène en plein expansion.

1- Historique :

Pendant longtemps, la question d'une mesure authentique du secteur informel n'a pas été posée du fait de la domination incontestée des indicateurs dits objectifs sur l'emploi officiel, fournis par les offices des statistiques d'Etat. L'émergence des circuits économiques non reconnus impose toute instance à porter une importante considération à ce secteur.

La première apparition du concept du secteur informel est aux «années 70 au Kenya. Il a été constaté que le véritable problème de l'emploi n'est pas le chômage mais l'existence d'un grand nombre de pauvres qui exercent des activités qui ne sont pas connues, enregistrées, protégées ou régulées par les autorités publiques»³⁸. Le secteur informel était considéré comme une forme de sous emploi ou de chômage déguisé (masqué), susceptible de disparaître avec des politiques interventionnistes de l'Etat, c'est-à-dire avec une industrialisation et une expansion du secteur formel.

Mais après les chocs pétroliers et les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), le secteur informel est progressivement parvenu à s'infiltrer dans la pensée économique et politique sur le développement.

Avec le temps, « les activités informelles ont pris une part majeure et croissante de l'emploi dans plusieurs pays,»³⁹ notamment ceux en voie de développement où ce secteur

³⁸ HUSSMANUS Ralf, « Secteur informel : historique, définition et importance ». Afrista, Bamako, 10 au 14 mars 1997.

³⁹ CHARMES.J, « le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement », Revue internationale «l'homme et la société», N°105-106, juillet-décembre 1992, P : 40.

Chapitre III : Le secteur informel en Algérie, réalité et données statistiques

s'est non seulement maintenu mais il a changé et a pris de l'ampleur ces dernières années. Il est très étendu et commence à prendre de la place même dans les pays avancés.

La courbe descendante de l'emploi dans le secteur formel causé par les PAS et l'adoption de nouvelles politiques économiques plus décentralisées dues à la libéralisation des approvisionnements et la sous-traitance de certaines activités à des petites entreprises, des unités de production familiales et a des travailleurs à domicile du secteur informel.

2- Définition du secteur informel

Selon Paul Bodson et Paul-Martel Roy, « l'informel n'est à confondre ni avec l'anarchie, ni avec l'inefficacité, ni encore avec l'absence de comptabilité. Aussi, contrairement à ce qui est souvent écrit, le secteur informel n'est ni marginal ni mal organisé. En revanche l'informel sert de volant aux secteurs officiels, mais d'une façon parallèle qualifiée souvent de souterraine et submergée par les économistes, car il n'entre pas dans les normes du système de production en jouant sur les législations et les interdits. »⁴⁰

D'après la définition fonctionnelle, d'obédience marxiste, le secteur informel est synonyme d'une « petite production marchande », pour ce courant, le rôle de ce secteur se résume dans deux axes, l'un sert au maintien et au développement du capitalisme, au moment où l'autre prend l'aspect de la reproduction à moindre frais de la main-d'œuvre ou de la force du travail. Donc ce secteur est considéré comme étant le réservoir de main-d'œuvre pour le secteur formel et qui offre à ce dernier la possibilité d'agir sur le taux du salaire dans le sens de la baisse.

On peut définir le secteur informel comme étant un ensemble d'activités du secteur privé non agricole, non enregistrées auprès des services des impôts et des services de sécurité sociale, inconnues dans les répertoires des services des statistiques. Ce sont des activités illégales au sens de la loi, soit parce qu'elles ne sont pas déclarées simplement, soit parce qu'elles sont interdites à cause de leur nature.

⁴⁰ BODSON Paul et ROY Paul-Martel, survivre dans les pays en développement, éd L'harmattan, Paris, 2003, P : 11.

Chapitre III : Le secteur informel en Algérie, réalité et données statistiques

3- Evolution du secteur informel en Algérie

Chaque pays au monde et plus particulièrement ceux en voie de développement, connaît une réalité économique inévitable, celle d'un dualisme qui comprend d'un côté, une économie formalisée, normative et institutionnalisée et de l'autre, une économie appelée économie non officielle, fluide, pragmatique et dés-institutionnalisée qui assemble les diverses activités (travail à domicile, vendeur à la sauvette, transport de marchandise, industrie, parking, etc.) qui échappent à toute forme d'enregistrement qu'il soit d'ordre fiscal, commercial, statistique ou relatif à la protection sociale.

En Algérie, durant la phase de l'emploi planifié qu'a connu le pays au années 70, l'emploi était quasiment garanti. Avec la chute pétrolière de la fin des années 70, le pays plonge dans une situation économique sombre. Tourné vers l'endettement, l'Etat été contraint de suivre le programme d'ajustement structurel établi par le FMI et la BM. Au moment où ces deux organismes internationaux « venaient à l'aide de l'Algérie, en 1994, on disposait d'un premier bilan de la transition dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) : la stabilisation y a été plus lente que prévu, mais nécessaire, et la libéralisation de l'économie a progressé non sans quelques effets pervers tels un choc inflationniste (freinant la stabilisation), l'appauvrissement d'une partie de la population, la fuite des activités vers le secteur informel, l'effondrement de la production et l'explosion du chômage dans un premier temps, suivis d'un retour plus ou moins rapide à la croissance dans un second temps. »⁴¹

Un changement au niveau d'une politique économique n'est jamais sans conséquences, privatisation des entreprises de l'Etat, réduction des effectifs de la fonction publique, baisses des salaires et des pouvoirs d'achat mais surtout une remarquable hausse au niveau du taux de chômage qui a atteint les 45% de la population active.

Faisant le point sur cette dernière et importante conséquence, le chômage, un phénomène qui a donné naissance à plusieurs flux sociaux et socio-économiques, Le nouveau contexte économique caractérisé par une économie de marché accompagné par un ralentissement notable de la croissance économique, a vu la recrudescence du chômage dont le taux est estimé à 30 % de la population active en 1998 alors qu'il était de l'ordre de 22-23 % dans les décennies 70 et 80.

⁴¹ WLADIMIR Andreff, « Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie, Point de vue d'un outsider en 1988-1994 », *Confluences Méditerranée*, octobre-novembre 2009/4, N°71. P : 42.

Chapitre III : Le secteur informel en Algérie, réalité et données statistiques

« Bien que le taux de chômage ait, selon l'Office National des Statistiques (ONS), connu une baisse sensible au cours des dernières années, la question de la création d'emplois reste au cœur de la problématique du développement en Algérie. L'exclusion du marché du travail affecte particulièrement les catégories vulnérables, »⁴² parmi eux les jeunes licenciés, nouveaux diplômés, ou encore chômeurs pendant cette période. En conséquent, les offreurs de force de travail changent eux aussi de politique de recherche du premier emploi, puisque l'emploi légale et institutionnalisé prend le recule, l'activité informelle prend le dessus et se présente comme la seule solution pour faire face a cette crise d'emploi.

L'hypothèse centrale que nous avançons est qu'un chômage important induit la formation d'un secteur informel.

Sans cesse, « Le volume de l'emploi informel a presque doublé en sept ans (+81,86%), passant de 777.000 en 1985 à 1.413.000 en 1992, mais il a évolué à des rythmes différents : d'abord de 1985 à 1987 où il a augmenté de 396.000 individus, équivalant à un accroissement annuel moyen élevé de +22,86%. Ensuite de 1987 à 1992 où il a enregistré une augmentation de 240.000 personnes, correspondant à un accroissement annuel moyen de +3,79%. Cette différence de rythme d'accroissement peut s'expliquer par le fait que la situation économique et sociale de cette période intervient une année après la chute du prix du pétrole, soit en pleine crise avec un changement de situation rapide et brutal. C'est aussi le fait du secteur du BTP qui a vu se développer le métier de petits artisans maçons et de manœuvres à titre privé. »⁴³

Tableau n°06: Répartition du secteur informel par secteur

<i>Secteurs</i>	<i>1985</i>	<i>1987</i>	<i>1992</i>
<i>Industrie</i>	<i>21.10%</i>	<i>26.01%</i>	<i>27.87%</i>
<i>BTP</i>	<i>10.00%</i>	<i>35.10%</i>	<i>38.40%</i>
<i>Transport, commerce ; services</i>	<i>63.80%</i>	<i>59.83%</i>	<i>66.40%</i>
<i>Administration</i>	<i>/</i>	<i>/</i>	<i>/</i>
<i>Ensemble</i>	<i>25.60%</i>	<i>31.78%</i>	<i>33.27%</i>

Source : CENEAP (Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la population et le développement)

⁴² BOUKLIA-HASSANE Rafik et TALAHITE Fatiha, « Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie », In : *Revue Tiers Monde*, avril-juin 2008/2 n° 194, P : 413.

⁴³ EVOLUTION DE L'EMPLOI ET PROBLÉMATIQUE DU CHÔMAGE EN ALGERIE, in : <http://www.ceneap.com.dz/Pdf/L47.PDF> le 20/04/2015 (page consultée le 15/03/2015 à 15:45).

Chapitre III : Le secteur informel en Algérie, réalité et données statistiques

En 2003, près de la moitié des chômeurs ont moins de 25 ans et près de 73 % moins de 30 ans. De plus, 63 % d'entre eux sont à la recherche d'un premier emploi. Cette situation, lorsqu'elle perdure, entraîne une exclusion sociale, porte ouverte aux activités informelles et illégales, une perte de confiance vis-à-vis des institutions ainsi qu'une érosion du capital humain et social.

Tableau n°07 : Part de l'emploi informel dans l'emploi total du secteur productif (%)

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Informel dans l'emploi total	11.7	12.5	13.0	15.3	16.1	17.1	17.5	18.8
Informel dans l'emploi total hors administration	16.0	17.1	17.4	19.9	21.0	22.5	22.9	24.7
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Informel dans l'emploi total	18.3	19.3	20.2	21.2	21.1	21.1	25.7	25.6
Informel dans l'emploi total hors administration	24.8	25.3	26.3	27.2	26.9	26.6	31.7	32.5

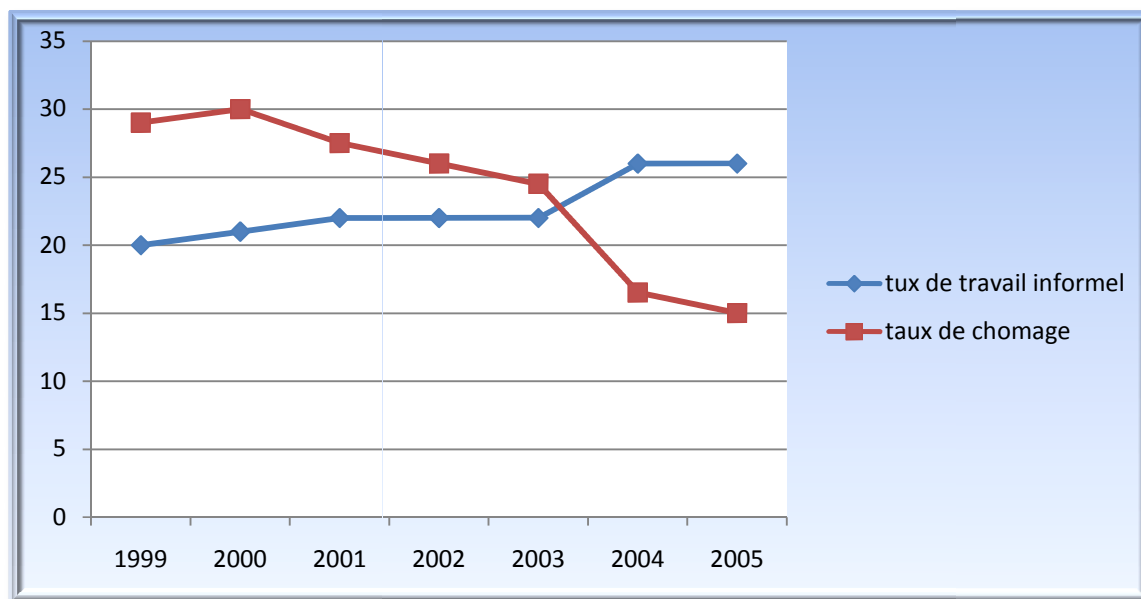
Source : D'après ONS et FMI 'Statistical appendix', diverses années

Un article électronique publié sur Le Matin DZ, souligne que des mesures sécuritaires tentent d'éradiquer «un secteur de l'informel qui selon les experts de l'ONS (Office national des statistiques) constitue près de 50% de la main-d'œuvre totale non agricole dans son enquête effectuée le 4ème trimestre 2010 »⁴⁴. Un taux inquiétant et qui nécessite une vraie stratégie afin de parvenir à légaliser et à diminuer les fuites que ce secteur cause pour l'économie nationale.

⁴⁴ Lutte contre l'informel à Alger : des coups d'épée dans l'eau, in : <http://www.lematindz.net/news/9290-lutte-contre-linformel-a-alger-des-coups-depee-dans-leau.html>, (page consultée le 22/03/2015 à 20 :22).

Chapitre III : Le secteur informel en Algérie, réalité et données statistiques

Graphique n°01 : Évolution du taux de chômage et du taux de travail informel



Source : ONS diverses années et FMI 2007.

Le graphe en dessus démontre la relation qui existe entre le taux du chômage et celui du travail informel en Algérie, en remarque que, pendant que le taux du chômage commence à diminuer, il y a eu en parallèle une augmentation en ce qui concerne le taux du travail informel et cela jusqu'au milieu de l'année 2003, l'année où cette corrélation va connaître une descendance remarquable pour ce qui est du taux du chômage afin d'atteindre le taux de 15% en 2005, par contre le taux du travail informel a connu une nette ascendance durant cette période, il a atteint les 26%. Ce qui nous pousse à nous interroger s'il existe vraiment une politique d'emploi en Algérie, ou bien si l'informel qui corrige les taux de chômage dans ce pays ?

4- Le secteur informel comme facteur de développement, est-il le cas de l'Algérie ?

En analysant le secteur informel sous une certaine mesure, on trouve qu'il a pas mal d'effets positifs sur le développement de l'économie des pays en voie de développement car, il assure un emploi pour une grande partie de la population, celle-ci qui autrement, serait au chômage et vivrait dans des conditions de pauvreté extrêmes. Il permet aussi l'amélioration de

Chapitre III : Le secteur informel en Algérie, réalité et données statistiques

la productivité de la main d'œuvre non qualifiée en lui fournissant des opportunités de formation.

Le secteur informel peut être considéré comme facteur positif de développement dans le cas où il fait l'objet d'une absorption progressive et complète par le secteur structuré et se traduit par le développement de la productivité et l'application des principes de la législation du travail. Les Etats-Unis d'Amérique et certain pays d'Asie comme la Corée, Singapour et Hongkong ont parvenu à élaborer des stratégies qui ont débouchées sur la transformation du secteur informel en secteur formel. Mais les pays en voie de développement notamment ceux du continent africain, même s'ils considèrent le secteur informel comme un facteur de développement qui devra être encouragé et dynamisé, n'ont pas pu trouver une bonne stratégie qui assure une pareille transformation.

En Algérie, mis-à-part une volonté minime exprimée par les autorités dans ces différentes réunions et conférences de presse et cela par l'intermédiaire des différents ministres concernés par cette question, on trouve rarement si on ne dit pas jamais, des politiques claires et fondées sur une stratégie de transformation de ce secteur qui est entrains de prendre de l'ampleur à travers les quatre coins du pays. « Vendre tout et partout. L'image d'un marché à ciel ouvert est le lot que découvrent les Algériens chaque jour. Cela se passe sous le regard passif des autorités – toutes les autorités - concernées. Faut-il s'en étonner ? Peut-être pas. Dès son installation au ministère de l'Intérieur, Daho OuldKablia a prononcé, devant les nouveaux wali de la République, cette phrase lourde de sens : «Nous n'avons pas l'intention de déclarer la guerre aux jeunes vendeurs à la sauvette.» L'argument du ministre était simple : il faut traiter le problème de manière graduelle et à moyen terme. Moyen terme ? Le temps n'est jamais compté chez nous, d'autant plus que le problème du marché informel est parmi les plus anciens défis qui se sont posés au pays. Cela n'a pourtant pas empêché les services de sécurité de «déloger» les jeunes vendeurs de plusieurs quartiers chauds, à commencer par les deux quartiers les plus populaires et les plus chauds de la capitale, à savoir Bachdjarah et la place des Martyrs. Il n'y a eu en tout et pour tout que quelques cris en guise d'opposition. «Nous pouvons fermer n'importe quel marché informel. Le problème est dans l'absence d'une volonté politique, puisque l'Etat ne peut pas trouver de solutions à ces jeunes-

Chapitre III : Le secteur informel en Algérie, réalité et données statistiques

là», a confié, il y a quelques semaines, un policier qui exerce dans un quartier populaire de la capitale. »⁴⁵

Des politiques floues et occasionnelles sont mis en place par l'Etat qui ne semble pas du tout volontaire de mettre fin à ce secteur en l'introduisant et en l'intégrant dans le secteur officiel. On peut lire dans le journal électronique Le Matin DZ un extrait du communiqué où le président de la république « lors du conseil des ministres du 3 février 2011, donné instruction au gouvernement "d'alléger les formalités et procédures destinées au transfert du petit commerce informel sur la voie publique vers des sites aménagés »⁴⁶. Mais après quelques mois seulement, l'Etat mis cette politique à l'écart et décide de changer de langage avec ces jeunes trabendistes en donnant l'ordre de passer à la force, « Opération coup de poing depuis hier matin contre les marchands à la sauvette dans les rues d'Alger. Moins d'une année après avoir lâché du lest sur ce phénomène, le pouvoir de Bouteflika, craignant l'effet de contagion de la Révolution du Jasmin en Tunisie et pour faire passer ses réformes et les législatives, revient à la charge... »⁴⁷ Souligne le même journal.

5- Aspect négatif du secteur informel

Même si ce secteur donne une certaine assurance pour les jeunes désœuvrés, il reste un marché où toutes ses composantes sont, soit exposées aux problèmes, soit sont elles mêmes la source de ces problèmes, où on peut compter pas mal d'inconvénients ci-dessous :

a) **Ressources financières faibles, limitées et plus exigeantes :**

Parmi les personnes qui entament des activités du secteur informel, nombreux sont ceux qui ne disposent pas des garanties que demandent les organismes financiers afin de bénéficier des prêts, ce qui les obligent à recourir au crédit informel, qui parfois exige des intérêts

⁴⁵ Le marché informel, une solution au chômage à défaut de solutions politiques, in : <http://www.djazairess.com/fr/latribune/49403>, (page consultée le 22/03/2015 à 15 :07).

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid.

Chapitre III : Le secteur informel en Algérie, réalité et données statistiques

beaucoup plus élevés (actionnaire dans l'activité, bénéfice partagé, etc.) ce qui rend cet investissement parfois un gain à tout juste prix.

b) Conditions et sécurité au travail :

L'une des importantes caractéristiques de ce secteur est le non-respect ou la non-application des normes et des règles de travail relatives au salaire, aux horaires et au temps du travail, à la sécurité, au contrat, et à d'autres normes sociales en rapport avec le système de santé sociale, sécurité sociale, retraite, etc. Donc, on a affaire à un secteur d'insécurité et de non garantie pour les acteurs et qui n'offre aucune couverture sociale.

c) Absence d'un mouvement syndical pour les travailleurs :

Contrairement au secteur formel qui opte pour le capital technique au détriment de la main d'œuvre même si cette dernière et malgré sa minorité, est représentée par un cadre légal par voie du syndicat, le secteur informel se focalise majoritairement sur la force du travail humain, cette main d'œuvre ne bénéficie d'aucun soutien ou de représentation au sein de son lieu d'exercice, de ce fait elle se trouve dans une situation de précarité, en effet les acteurs de ce système n'ont ni la possibilité de défendre leurs droits ni de négocier de meilleures conditions de travail. Par conséquent, 61% de la force de travail urbain est absorbée par le secteur informel en Afrique.

d) Les femmes dans le secteur informel, un agent double :

Dans un pays où la tradition exige à ce que les enfants et le foyer soient sous la responsabilité de la femme, cette dernière activant dans des activités informelles (couture, vendeuse ambulante, et différentes activités à l'extérieur du foyer) assure une double charge, d'un côté son gagne pain qui se réalise à travers une longue journée de travail pénible, et de l'autre, les différentes tâches à domicile y compris le soins des enfants, ces derniers et à défaut de présence d'un responsable à leurs coté, grandissent et se développent dans des milieux généralement hostiles notamment la rue.

e) L'activité informelle, une arme à double tranches :

En choisissant le marché de l'informel, l'investisseur se jette dans une carrière où l'avenir est totalement flou, certes qu'en cas de réussite il pourra avoir un bénéfice très

Chapitre III : Le secteur informel en Algérie, réalité et données statistiques

respectueux puisque il n'a comme dépense que la main d'œuvre et la matière première, tout en se libérant des charges de la fiscalité et des impôts qui n'ont pas de place dans l'informel, mais dans le cas contraire où l'investissement de cet individu (qu'il soit un simple travailleur ou patron de l'activité) connaîtra une fin non souhaitée, tel qu'une saisie, un vol (où le remboursement n'existe pas puisque pas d'affiliation à la sécurité sociale), un endommagement due aux catastrophes naturelles, etc. Le concerné se retrouve au point de départ où il prendra charge de toutes sortes de pertes ou de déficits.

f) Mauvaise influence sur les décisions politiques :

Puisque les membres du secteur opèrent clandestinement, ils n'ont pas beaucoup d'occasions d'exprimer leurs inquiétudes auprès des autorités, donc les politiques sont moins sensibles à leurs besoins. De plus leur manque de droit et de propriété, un handicap qui reste l'ombre des acteurs de ce secteur.

Partie
pratique

Chapitre IV:
Présentation générale
de la commune
d'Ouzellaguen et du
terrain de l'étude

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

On se basant sur des documents internes offerts par les services d'études et des statistiques de l'APC d'Ouzellaguen, nous avons élaboré une présentation de la commune et du terrain d'étude, contenant les axes et les secteurs qui sont en relation avec notre recherche.

1. Historique de la commune :

Ouzellaguen est la commune historique où s'est déroulé le congrès de la Soummam du 20 Aout 1956 au village Ifri où a été déterminé le sort de l'Algérie indépendante. La population d'Ouzellaguen a payé un lourd tribut pendant la guerre de libération ; 1500 martyres pour que vive l'Algérie. La population d'Ouzellaguen a souffert des conséquences du congrès, moins d'un mois après la tenue de l'évènement, l'armée coloniale a bombardé toute la région et évacue tous les habitants vers la vallée (Ighzer Amokrane), se qui a crée des implantations temporaires des citées de baraquements (cité si Nacer, cité si Lakhder...etc.) représentant les 800 veuves et 1200 enfants de chouhadas.

2. Situation géographique et climatique:

Ouzellaguen, est une commune de Kabylie, dans la vallée de la Soummam wilaya de Bejaia, qui est située au centre-est d'Algérie, à environs de 194Km d'Alger, et à 54Km de Bejaia-ville dont elle dépend (chef lieu de la wilaya).

La commune d'Ouzellaguen s'étend sur une superficie de 61,40 Km² pour une population estimée en recensement générale de la population et l'habitat (RGPH) en 2013 à 23 578 habitants soit une densité de 384 habitant /Km². La commune d'Ouzellaguen est limitée du point de vue administratif par :

- Au Nord : La Commune de Chemini
- Au Sud : La Commune de Chellata
- A l'Ouest : Wilaya de Tizi Ouzou
- A l'Est : Oued Soummam

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

1- Caractéristiques Physique de la Commune (relief):

La commune d'Ouzellaguen est caractérisée par la prédominance de zone montagneuse qui est estimée à 40% de la superficie Total, on peut distinguée trois (03) zones

- **Zone Plainée** (en terrasses alluviales de la Soummam) en forme d'entonnoir ouvert au SO et rétrécie vers la sortie d'Ouzellaguen en allant vers Bejaia. La largeur moyenne de cette plaine est de 2 Km et l'altitude moyenne et de 160m. cette zone correspond morphologiquement à un système de terrasses alluviales est estimée à 30% de la superficie total

- **Zone collinaire** taillée par de profonds ravins creusés par des torrents lors des pluies. La vitesse des eaux est en effet accélérée par les fortes pentes du massif de Chemini. Les altitudes décroissent du nord au sud rapidement, passant de 1720 m en haut des montagnes 120 m au niveau de l'Oued Soummam estimée à 30% de la superficie total

- **Zone montagneuse** estimée à 40% de la superficie total

2- Le climat :

La géographie de la commune est soumise à un climat méditerranéen typique, caractérisé par l'alternance très régulière d'une saison relativement froide et humide avec une saison chaude et sèche. Son régime thermique est de type semi-aride tempéré.

3- La pluviométrie :

La pluviométrie varie entre 500 et 1000mm, les températures en hiver froid et un été chaud un peu moins par rapport au littoral. La zone montagneuse voit des gelées fréquentes en hiver.

4- Hydrographie :

La limite sud de la commune d'Ouzelmlagen est bien Oued Soummam qui est considéré comme le plus important cours d'eau dans la région, il est constitué de plusieurs ravinements dans les plus important sont Oued Hellouane et Oued Ighzer Amokrane ces derniers qui

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

s'approvisionnent des eaux de pluie et des gelés en hiver dans les montagnes qui coule en moyen de Cinq (05) mois par an.

La vallée de la Soummam couverte par la nappe phréatique où sont installés les forages et les puis.

La commune dispose en matière d'eau :

- Ressource hydrique souterraine : 2140 M³
- Ressource hydrique superficielle en exploitation : 1300 M³
- 01 retenu collinaire : 20000 M³

Tableau n°08 : Les différents types de ressource en eau

Type de ressource	Nombres
Forages en exploitation AEP	05 forage de débit 20L/S
Puis	155 (850M ³)
Sources	04 (2160 M ³)
Fontaine publiques	23

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

- Le volume de ressources hydriques mobilisées par an est de 2140 M³ (soit 2140000 litres), 99% de cette eau est affectée à l'AEP.
- La dotation journalière par habitant au milieu urbain est de 92 L/H/J
- La dotation journalière par habitant au milieu rural est 110/L/H/J
- La longueur du réseau AEP adduction est 14.31 Km
- La longueur du réseau AEP distribution est environ de 46 Km.
- Taux de perte dans le réseau AEP Adduction est 1.5%
- Taux de perte dans le réseau AEP distribution est 1.7%

5- La Flor de la région :

De part sa position biogéographique, la nature de sol, ainsi que son climat de type méditerranéen, la commune d'Ouzellaguen présente une variation de la végétation.

Etant traversé par l'Oued Soummam on y trouve une végétation riveraine, caractérisé par trois grandes types de formations végétales : la Peupleraie, la Tamaricacée et la Laurie.

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

La plaine à substrat alluvionnaire fertile permet des pratiques agricoles traditionnelles basées sur l'entretien des vergers de fruitiers et des parcelles de culture maraichères.

En montant en altitude on y rencontre des formations arbustives, d'oliviers (olé Europea) ; de chêne vert (quercus elex) ; de pin d'Alep (Pincus halpensis). Dominé néanmoins par un maquis formé principalement par une association de lentisque et d'olivier.

3. La Population et l'habitat :

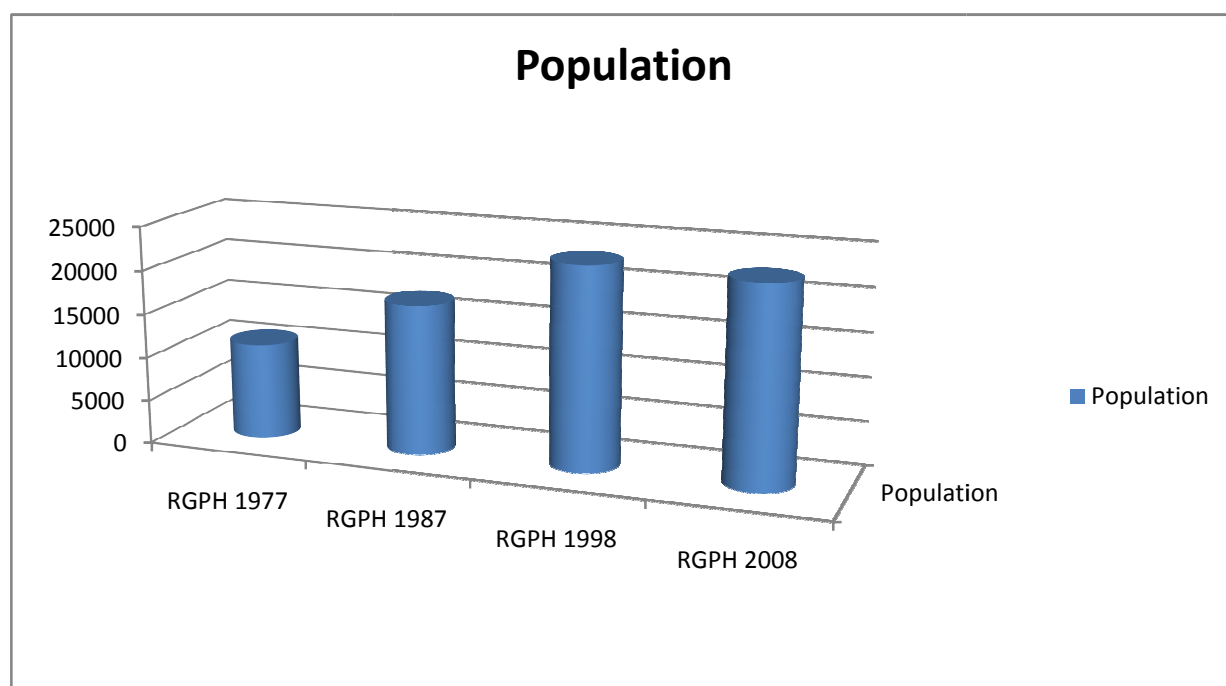
1- La population :

Tableau n°09 : Evolution de la population de la commune

Année	RGPH 1977	RGPH 1987	RGPH 1998	RGPH 2008
Population	10971	17062	23000	22529

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Graphique n°02: Taux de la population à travers les différents recensements



Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

Durant la période 1977-1987, la commune Ouzellaguen a connu une évolution rapide de sa population en atteignant un taux d'accroissement annuel moyen de 4.50%, cela est dû au puissant mouvement d'exode rural qu'ont connu la plupart des villes Algériennes durant cette période

Entre 1987-1998, la croissance démographique de la commune a régressée par rapport à la première période et en plus au dernier RGPH 2008

La population totale de la commune est estimée à la fin de l'année de 2011 à environ de 22950 individus avec un accroissement d'environ de 421 individus par rapport à l'année 2008.

D'après les données issues du recensement générale de la population et de l'habitat (RGPH) de l'année 2008 la commune d'Ouzellaguen a comptait 22529 habitants sont distribués comme suit dans le tableau en dessous :

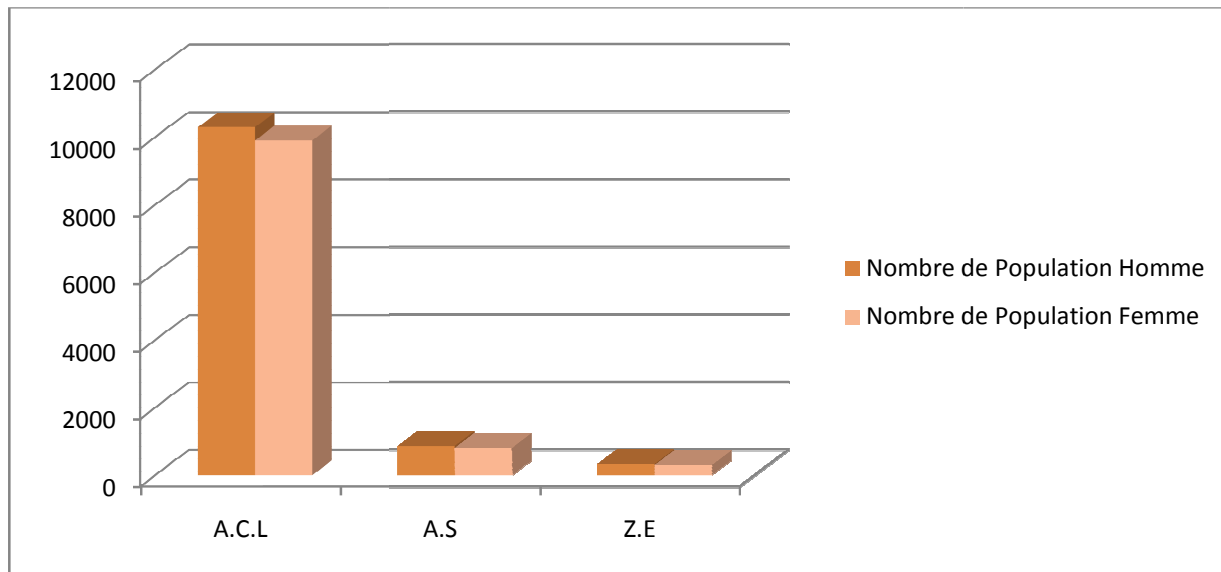
Tableau n°10 : Distribution de la population par lieu et sexe

Dispersions	Nombre de Population		Total
	Homme	Femme	
A.C.L	10299	9906	20205
A.S	871	815	1686
Z.E	334	304	638
Total	11504	11025	22529

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

Graphique n°03 : Répartition de la population par lieu et sexe



Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Le diagramme en dessus montre que la structure de la population d'Ouzellaguen est urbaine, environ de 90% de la population concentre dans l'agglomération chef lieu de la commune et, 07 % dans des agglomérations secondaires et enfin 02 % dans des hameaux et zone éparses.

Tableau n°11 : La répartition de la population par tranche d'âge

Tranche d'âge	Nombre de Population	Pourcentage %
-6 ans	2065	09 %
[06,15[4131	18 %
[15,29[7573	33 %
[16,59[13770	60 %
60 et+	1606	07 %

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

- **Mouvement naturel de la Population:**

Tableau n°12 : Evolution de l'effectif des naissances

Année	Nombre de Naissances		
	Masculin	Féminin	Total
2008	30	31	61
2009	26	33	59
2010	05	13	18
2011	24	23	47

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

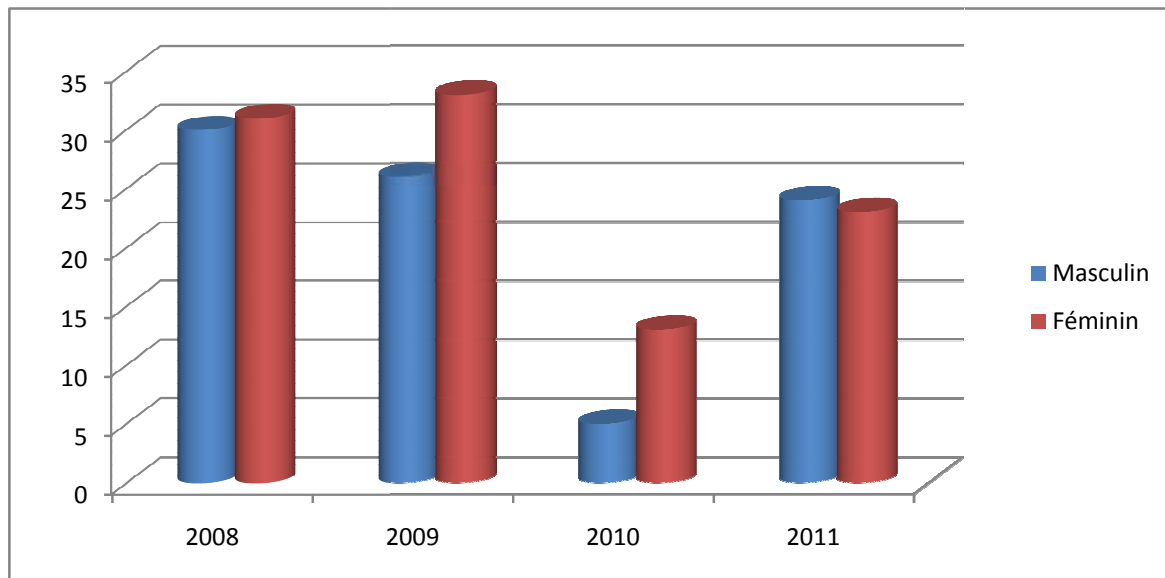
Dans le tableau en dessus les données sont extraites dans des registres de l'état civil, on remarque que l'effectif des naissances a connu une légère diminution de 2008 à 2011 et cela à cause des conditions de vie qui sont difficile.

NB : - les données dans le tableau en dessus théoriquement ne sont pas très fiables, la culture de notre région exceptionnellement dans la zone rurale les femmes faites leur accouchement dans leurs maisons et les autres dans des cliniques privées et dans d'autres établissements en dehors de la commune pour cela on ne peut pas tous les recensés

- Pour l'année 2011 la maternité d'Ouzellaguen est fermée pour les travaux d'aménagement

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

Graphique n°04 : Evolution de l'effectif des naissances



Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

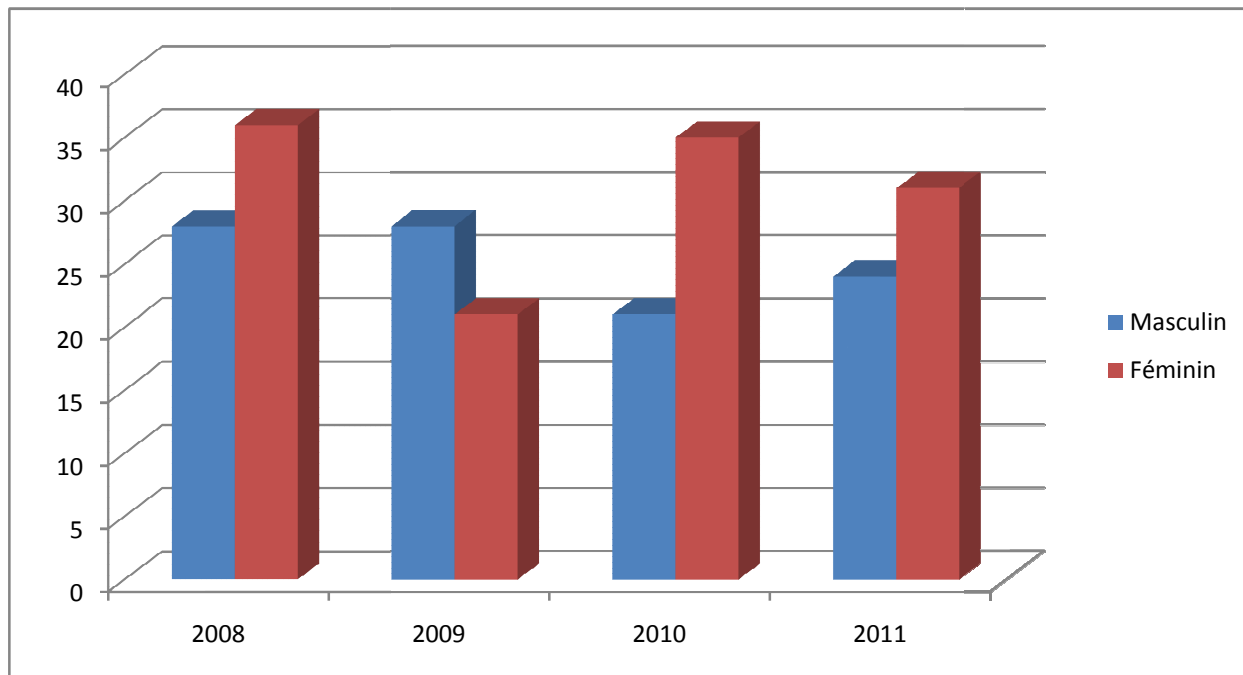
Tableau n°13 : Evolution de l'effectif des Décès

Année	Nombre de Décès		
	Masculin	Féminin	Total
2008	28	36	64
2009	28	21	49
2010	21	35	56
2011	24	31	55

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

Graphique n°05 : Evolution de l'effectif des décès



Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Tableau n°14 : Evolution de l'effectif des mariés et des divorcés

Année	Nombre de mariés	Nombre de Divorcés	Ecart
2008	245	11	234
2009	251	12	239
2010	235	02	233
1 ^{er} Tr 2011	51	00	51

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

2- Les ménages :

Définition : Le ménage est composé d'une ou plusieurs personnes vivantes dans le même logement, préparant et prennent les principaux repas ensemble sous la responsabilité d'un chef de ménage, ils sont généralement liés par le sang, mariage ou alliance.

Tableau n°15 : Répartition des ménages par lieu

Lieu Habité	Nombre Ménages
ACL	3952
AS	307
ZE	103
Total	4362

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

2-1. Taille des ménages :

La taille moyenne des ménages est le rapport entre la population total dans le lieu habité et le nombre de ménages dans le même lieu, la taille des ménages diffèrent de l'agglomération chef lieu à l'agglomération secondaire et zone éparsé.

- **La taille des ménages dans les différents lieux :**

- ✓ Taille ménage ACL : $20205/3952 = \underline{05}$ (05 personne dans le ménage Acl)
- ✓ Taille ménage AS : $1686/307 = \underline{05}$ (05 personne dans le ménage AS)
- ✓ Taille ménage ZE: $638/103 = \underline{06}$ (06 personne dans le ménage ZE)

On remarque que la taille des ménages dans les différents lieux habités est approximativement égale.

2-2. Situation du parc de logements :

Définition : Le logement est un lieu clos et couvert composé d'une ou plusieurs pièces habité par une ou plusieurs personnes ou bien inhabitable ou à l'usage professionnelle.

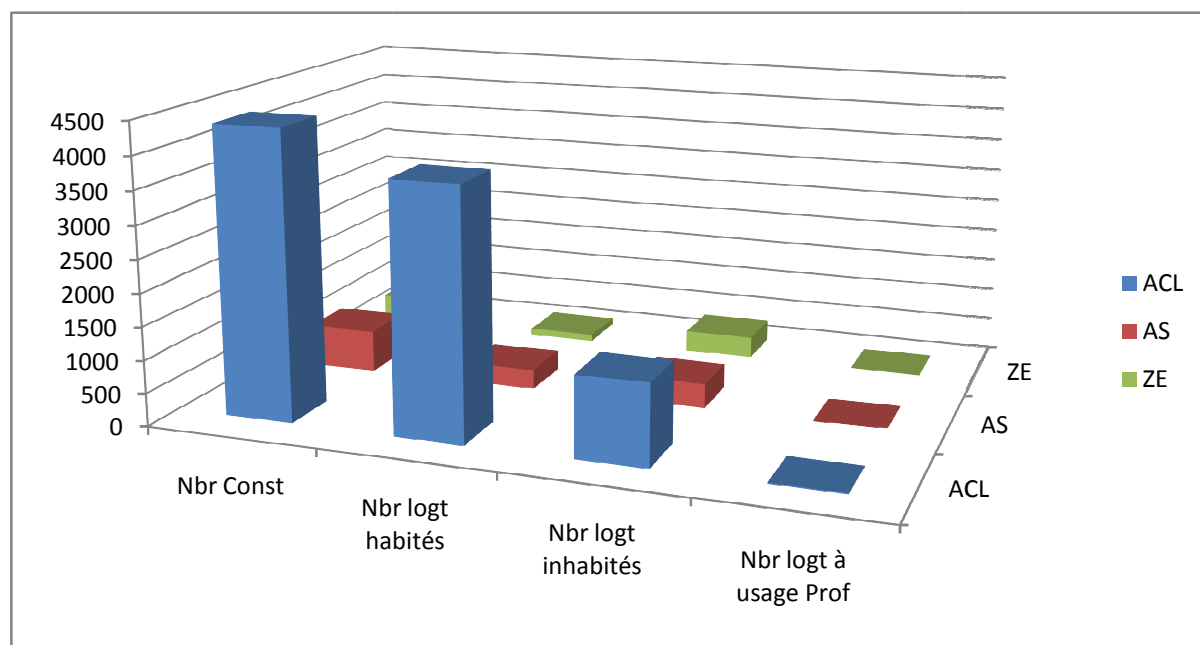
Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

Tableau n°16 : Répartition des logements par lieu

Lieu	Nombre Construction	Nombre logt habités	Nombre logt inhabités	Nombre logt à usage Prof	Total
<u>ACL</u>	4371	3770	1236	17	5020
<u>AS</u>	642	301	374	00	675
<u>ZE</u>	449	103	332	00	435
Total	5462	4174	1942	14	6130

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Graphique n°06 : Répartition des logements par lieu



Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Le diagramme fait apparaître que sur les 6130 logements recensés lors du RGPH de 2008 au niveau de la commune, l'ACL (Ighzer Amokrane est compris Tiouririne et Hellouane) détient 80% de la totalité soit 5020 logements.

Le nombre de logements d'Avril 2008 à 2011 est estimé à **6570** logements. D'après les permis de construire établis par les services de l'APC on a comptait 440 permis.

2-3. Les différents types de logements :

2-3-1. La zone agglomérée :

➤ Habitat collectif :

- ce type de l'habita se limite à deux zone de l'ACL Igzer Amokrane et à Hellouane
- LSP à HELLOUANE = 68
- LSP I/AMOKRANE = 25
- EPLF HELLOUANE = 64
- Logement sociaux HELLOUANE= 45
- Evolutifs collectifs I/AMOKRANE = 28
- Logement sociaux HELLOUANE= 304
- Logement sociaux I/AMOKRANE= 208

➤ Habitat individuel :

Ce type de l'habitat est le plus répondu dans la commune

➤ Habitat traditionnelle (précaires) :

Les deux cités qui se trouvent au centre ville d'Ighzer Amokrane (cité Si Nacer et cité Si Lakhdar)

2-3-2. La zone Agglomération secondaire :

La plupart des habitations sont individuel nouvellement construite (logement dans le cadre de dispositif rural FONAL)

➤ La zone éparsé :

La plupart des habitations sont traditionnelles.

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

Tableau n°17 : Equipements des logements

Nombre de logt raccordé en	Nombre	Pourcentage
Electricité	6787	99 %
Eau	5770	98 %
Gaz	1673	26 %
Egouts	5082	80 %

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

4. L'agriculture

La commune d'Ouzellaguen dispose d'importante terre agricole classée selon les critères suivants :

- Pente
- Disponibilité hydrique
- texture de sol
- profondeur d'enracinement
- Erosion

4.1. Répartition générale des terres :

La superficie agricole total de la commune est de 3724 (ha) soit 60% de la superficie totale de la commune, la superficie agricole utile est de 3465 (ha) dont 276,14 (ha) en irrigués soit environ de 8% de la SAU et enfin 209 ha des pacages et parcours.

Disposant d'une telle surface agricole utile, La commune recèle d'importantes potentialités foncières de haute valeur agricole, particulièrement les terres situées près d'Oued Soummam. La fertilité de ces sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive dans le domaine du maraichage, des agrumes et dans les élevages.

Les zones de (piémonts) et de montagne, qui constituent une portion importante du territoire de la commune concentre presque toutes les activités arboricoles et l'élevage. Les

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

espèces dominantes sont l'olivier et le figuier, les cultures maraichères sont aussi présentes mais pratiquées sur des espaces très réduits avec le recours aux serres et orientées vers l'autoconsommation ainsi que vers le marché.

Le cheptel, quand a lui, n'est pas important par rapport aux possibilités existantes et se limite à **795** têtes de bovins et **1390** têtes d'ovins et **650** têtes de caprins.

En ce qui concerne l'exploitation agricole on a **984** exploitations agricoles dont **960** privées et **24** (EAI).

Tableau n°18 : Programme FNDIA

	<i>FNDIA</i>	<i>OBSERVATION</i>
Nombre dossiers examinés par le CTW	138	54,62% de soutien du coût des investissements
Nombre de dossiers agréés	138	
Nombre de décisions établies	138	
Coût des investissements en Da	74 429 360,85	
Montant des soutiens DA	40 653 717,05	

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

5. Secteur socioculturel :

5.1. Education :

Dans une sortie du personnel du service des statistiques aux établissements scolaire de la commune d'ouzellaguen, ils ont pu relever les statistiques citées sur le tableau ci-dessous.

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

Tableau n°19 : Tableau récapitulatif des établissements dans les différents cycles d'enseignement

Différents Cycle D'enseignement	Nombre établissements		Nombre d'élèves		Nombr e de salles	Nombr e d'ensei g-nants	Equipement des établissements				
	En Fonction	Fermé	Total	Féminin			cantines	Air de jeu	bibliothèque	salle de sport	Logt/Fon
Cycle Primaire	15	03	1758	825	98	99	10	cour	03	00	37
Cycle Moyen	04	00	1636	799	69	102	01	02	04	00	18
Cycle Secondaire	02	00	805	463	33	71	02	02	02	02	11

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

5.1.1 Cycles d'enseignement

La carte des établissements scolaire est dans l'ensemble satisfaisante puisque l'accueil des élèves à chaque rentrée se fait toujours dans des conditions normales.

Le niveau de scolarisation dans la commune est relativement convenable, aussi bien en ce qui concerne les garçons que les filles et il n'existe pas un grand déséquilibre entre la zone urbaine et la zone rurale.

L'appréciation du bon niveau de scolarisation dans la commune est confortée par les données statistiques des enfants âgés de 6 ans fréquentant presque tous l'école, et la population âgés de 6 à 14 ans qui est de 3494 élèves dont 1624 filles soit 46,47%.

L'amélioration conséquente de ces niveaux de scolarisation est encore possible par :

- La levée des contraintes en matière du transport scolaire
- La prise en charge des élèves en demi-pension (cantines)
- Encadrement sanitaire.

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

Le tableau en dessus nous donne ce qui suit :

a) Cycle primaire :

Les 15 écoles primaires ont accueilli à la rentrée scolaire 1758 élèves dont 825 filles soit un taux de participation d'élément féminin de 46,92% et 321 élèves en examen final (5^{ème}) dont 134 filles.

L'enseignement se déroule dans 98 salles de classes encadrée par 99 enseignants soit respectivement un (01) enseignant et une (01) salle pour 18 élèves.

D'après cette enquête on peut dire que l'enseignement primaire au sein de la commune d'ouzellaguen est favorable en générale mais il ya toujours un manque en ce qui concerne la prise en charge des élèves en demi-pension, 21% des élèves qui ne bénéficient pas des cantines.

b) Cycle Moyen :

Dans l'enseignement moyen 1636 élèves ont fait leur rentrée dans leur établissement comme pour l'enseignement primaire, l'encadrement est très satisfaisant chaque enseignant encadre en moyenne 17 élèves. L'effectif des filles sont présente dans ce cycle à raison d'environ 48,83% de l'effectif total.

NB : Les élèves de CEM Ifri El djemaa sont pris en charge par la cantine de primaire d'El djemaa.

- Effectif des élève bénéficiant des cantines scolaire est de 583 soit 34% d'effectif total qui est très minime par rapport au primaire.
- Nombre d'élèves en examen (candidats) BEM est de 290

c) Cycle Secondaire :

- Nombres d'établissement = 02 en fonction dont un (01) Technicum
- Effectif des élèves 805 dont 463 filles
- Nombre d'enseignant 71
- Nombre de salles de classes est de 33 sont tous utiles et 17 labo
- Nombre de cantines scolaire est 02 cantines en fonction
- Effectif des élève bénéficiant des cantines scolaire est d'environ 526 soit 69% d'effectif total.

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

Quand au cycle secondaire, dispose deux (02) établissement dont un (01) Technicum accueillant 758 élèves avec une proportion de 58% des filles. L'encadrement est très satisfaisant, L'effectif des filles sont présente dans ce cycle à un taux d'environ 58% de l'effectif total.

5.2. Formation

Tableau n°20 : Répartition des stagiaires par type de formation

NOM ETABLISSEMENT LOCALISATION	CAPACITE	Nombre d'enseignants	FORMATION RESIDENTIELLE		FORMATION APPRENTISSAGE	
			Effectif total	Dont féminin	Effectif total	Dont féminin
CFPA Ouzellaguen	100	19	77		154	

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

Tableau n°21 : Répartition des stagiaires par différentes spécialités

Dénomination Des Spécialité	Niveau D'accès	Niveau de qualification	Durée de la formation	Nombre de stagiaires	Capacité d'accueil	Observation
Educatrice jeune enfants	3 ^{ème} AS	Niveau 05 BTS	30 MOIS	-	90	Formation résidentiel en ce qui concerne l'apprentissage toutes spécialités confondus
Informatique développement web et multimédia	3 ^{ème} AS	Niveau 05 BTS	30 MOIS	-	30	
comptabilité	4 ^{ème} AM	Niveau 03 CMP	18 MOIS	-	30	
Coiffure dame	Savoir lire et écrire	Niveau 02 CAP	12 MOIS	-	30	
Habit traditionnel	Savoir lire et écrire	Niveau 02 CAP	12 MOIS	-	30	

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

5.3. Protection sociale :

Tableau n°22 : Bénéficiaires de la pension de cécité de l'aide sociale et de la pension d'handicapés à 100%

DESIGNATION	NOMBRE DE BENEFICIANTS
Aveugles bénéficiant d'une pension de cécité 1000 DA	18
Infirmes bénéficiant de l'aide sociale de 1000 DA	20
Incurables bénéficiant de l'aide sociale de 1000 DA	32
Handicapés bénéficiant de l'aide sociale à 100% DE 3000da	173

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Tableau n°23 : Bénéficiaires de l'indemnité d'activité d'intérêt générale et de l'allocation forfaitaire de solidarité (IAIG, AFS)

DESIGNATION	2012
IAIG	71
AFS	182

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Chapitre IV : Présentation générale de la commune d'Ouzellaguen et du terrain de l'étude

5.4. Jeunesse, sport et culture :

Tableau n°24 : Infrastructures sportives de la commune

DESIGNATION	Nombre
Stade communal	01
Salle OMS	00
Terrains combiné	04
Voute	01
CSP	00
Maison de jeune	01
Bibliothèque	01
Air de jeu	02

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

5.5. Culte :

Tableau n°25 : Nombre et répartition des établissements qui concerne le culte

DESIGNATION	<u>Mosquées</u>	<u>Ecole coranique</u>	<u>zaouiyates</u>	<u>Eglises</u>
Nombre	06	00	00	01

Source : Documents internes de l'APC Ouzellaguen

Chapitre V:
Cadre pratique de la
recherche

I. les particularités de l'étude sur le terrain

1. Les domaines de l'étude sur le terrain

1.1. Le cadre socio-temporel de l'étude

Notre étude s'est étalée du 12 au 20 mai 2015, une période qui nous a permis d'effectuer nos entretiens auprès des jeunes chômeurs activant dans des activités informelles, et cela dans la commune d'Ouzellaguen. Ces entretiens se sont déroulés un peu partout, (cafétéria, a domicile, au lieu du travail...etc.) pour but de mettre à l'aise nos interviewés.

1.2. La population ciblée

Notre recherche se focalise sur les jeunes chômeurs qui choisissent des activités non officielles afin de contrer leurs chômage, et cela en prenant en considération ; tout âge, tout genre, tout niveau d'instruction confondu et quel que soit leurs situations patrimoniale.

1.3. Présentation des caractéristiques de l'échantillon

Puisque chacun de nos enquêtés se présente par des caractéristiques qui lui sont propre, les tableaux ci-dessous nous permettrons de les identifier en citant les différentes caractéristiques de chacun des jeunes chômeurs activant dans des activités informelles.

Tableau n°26 : Répartition de l'échantillon selon l'âge

Age	Effectif
23	1
25	2
26	2
27	1
28	2
35	2
Total	10

D'après ce tableau, on constate que notre population d'enquête a des tranches d'âges qui sont relatives concernant leurs effectifs, où chaque tranche d'âge compte un (01) à deux (02) personnes, le nombre de un (01) est partagé par les tranches d'âges de 23 ans et 27 ans,

pendant que le nombre deux (02) est partagé par les tranches d'âges restantes, à savoir celle de 25ans, 26ans, 28ans et celle de 35 ans.

On remarque ici que l'âge de notre échantillon varie entre 23ans et 35ans, ce qui montre que notre population d'enquête est jeune, ce qui confirme qu'on porte notre étude sur des jeunes. En Algérie, l'âge de la jeunesse est délimité entre 18 ans et 35 ans.

Tableau n°27 : Répartition de l'échantillon selon le sexe

Sexe	Effectif
Masculin	08
Féminin	02
Total	10

Ce tableau illustre la répartition de notre échantillon selon le sexe, les données se présentent comme suit, huit (08) parmi nos enquêtés sont de sexe masculin, ce qui représente la majorité de l'échantillon, tandis que deux (02) enquêtés sont de sexe féminin.

Comme on l'a déjà cité dans le paragraphe précédent, la majorité de notre échantillon est de sexe masculin, car d'une part, on a procédé notre enquête par le tri boule de neige et notre première source était de sexe masculin, d'autre part la difficulté d'avoir un maximum d'informations avec des enquêtés de genre féminine, lesquelles et à l'exception de nos deux enquêtés qui ont contribué a cette enquête et qui se sont librement exprimés grâce à une intermédiaire de confiance, n'avouent pas tout, soit par complexe puisque on est du sexe opposé, où pour cause de cette contrainte sociale connue dans notre pays.

Tableau n°28 : Répartition de l'échantillon selon le niveau d'étude

Niveau d'étude	Effectif
Moyen	5
Secondaire	3
Supérieur	2
Total	10

En lisant ce tableau, on remarque que notre échantillon se répartit de façon décroissante et ce en partant de cinq (05) personnes au niveau moyen passant par le niveau secondaire qui a une fréquence de trois (03) personnes, et puis en dernier lieu on a le niveau secondaire qui compte deux (02) personnes.

La conclusion qu'on peut tirer, est que, plus le niveau d'instruction est faible, plus on a plus d'effectif, ce qui nous mène à dire que cette caractéristique qui est le niveau d'étude, a une influence sur le choix de ces jeunes pour leurs trajectoires dans la vie professionnelle.

Tableau n°29 : Répartition de l'échantillon se la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Fréquence
Célibataire	08
Marié	02
Total	10

Ce tableau nous montre que la majorité de notre échantillon est célibataire, ce qui fait une fréquence de huit (08), les deux (02) qui restent sont mariés.

Ce qui veut dire que ces jeunes ne sont pas encore stabilisés à un point de fonder un foyer, soit du coté financier, soit du coté psychologique. Du coté opposant les deux cas qui représentent ceux qui sont mariés dans notre échantillon, puisque ils sont dans une situation différente par rapport aux précédents, ils ont plus de responsabilités, donc plus de pression.

Tableau n°30 : Répartition des différentes activités de l'échantillon selon les secteurs

Secteur d'activité	Fréquence
BTP	03
Artisanat et élevage	04
Commerce	02
Industrie	01
Total	10

Ce tableau nous mène a dire que, ces jeunes investissent dans presque tous les secteurs, même si les secteurs qui sont mieux représentés sont ceux qui répondent a leurs désir d'entreprendre et de créer son propre emploi, des activités où ils seront chef sur eux-mêmes

II. Analyse et interprétation des données

Dans cette partie nous allons procéder par l'analyse des données recueillies lors de nos entretiens menés auprès des jeunes chômeurs qui exercent des activités informelles.

1. Analyse thématique de contenus des entretiens

Nous avons effectué l'analyse des entretiens en utilisant la méthode d'analyse thématique qui est selon Raymond Quivy « celles qui tentent principalement de mettre en évidence les représentations sociales ou les jugements des locuteurs à partir d'un examen de certains éléments constitutifs du discours. »⁴⁸ Notre analyse pour nos entretiens est thématique ou catégorielle comme l'appelle le même auteur et qui est selon lui « la plus ancienne et la plus courante. Elle consiste à calculer et à comparer les fréquences de certaines caractéristiques (le plus souvent les thèmes évoqués) préalablement regroupées en catégories significatives »⁴⁹

Du fait, nous avons effectué des entretiens auprès de dix (10) jeunes chômeurs exerçant des activités informelles de la commune d'Ouzellaguen, et cela afin de connaître leurs avis respectifs sur l'expérience du chômage, leur quête pour l'emploi, leur situation actuelle en tant qu'actif dans l'informel et leurs ambitions futures.

a) La recherche d'un travail entre attentes, informations et stratégies

Dans cet axe, nous mettrons le point sur les dispositifs d'aide à l'emploi, leurs perceptions par les jeunes, leurs opinions, leurs attitudes vis-à-vis de ces dispositifs, mais surtout nous mettrons l'accent sur les stratégies que ces jeunes ont développées pour contrer leur situation de chômage et pour quelles raisons.

Au début nous avons commencé à les interroger s'ils ont déjà essayé de trouver un poste de travail, individuellement, sans l'aide des dispositifs d'aide à l'emploi.

A travers les réponses recueillies, l'écrasante majorité des jeunes ont cherché un emploi qui répond à leur situation ou à leur niveau, ce qui nous donne le chiffre de 8/10, ces derniers ont même réussi à avoir et à occuper un poste d'emploi.

« *Oui j'ai envoyé plusieurs demandes mais je n'ai pas eu de réponses favorables* » (Omar, 27 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 6 ans)

⁴⁸ QUIVY Raymond, manuel de recherche en sciences sociales, 3^e éd, DUNOD, Paris, 1995-2006, P : 203.

⁴⁹ Ibid. P : 203.

« *Oui j'ai envoyé plusieurs demandes pour des usines telles qu'IFRI, SOUMMAM, et bien d'autres mais pas de réponses favorables* » (Nassim, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 11 ans)

« *Oui j'ai envoyé plusieurs demandes mais je n'ai pas eu de réponse* » (Lydia, 26 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 1 an).

Comme nous l'avons cité précédemment, deux de nos enquêtés ont déjà occupé un poste de travail.

« *Oui évidemment, j'ai même travaillé dans une usine de goudron comme opérateur mais j'ai arrêté* » (Nafaa, 26 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 3 ans). Selon cet enquêté, l'arrêt de son travail est motivé par la non prise en considération de son diplôme par l'entreprise, il s'est retrouvé à faire tous et n'importe quoi.

« *Oui, j'ai même trouvé et occupé déjà un poste* » (Zina, 35 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 10 ans). Elle a dû quitter son poste en raison de sa vie de famille, elle doit s'occuper de ses enfants.

Cependant, deux de ces jeunes n'ont pas cherché un emploi pour des raisons qu'ils ont essayé de nous expliquer comme suite :

« *Non je n'ai jamais fait une demande de travail ou une candidature pour travailler dans une entreprise. Je veux travailler à mon compte je suis plus à l'aise et c'est ainsi que je me sens bien* » (Hamid, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 6 ans). « *Non, je travaille en tant que coiffeur mais sans registre de commerce, en plus je travaille que le soir* » (Allaoua, 35 ans, niveau moyen, au chômage depuis 15 ans).

On peut dire que la majorité de nos enquêtés ont essayé de trouver un emploi en déposant des demandes aux entreprises.

Selon l'annuaire statistique de la wilaya de Bejaia publié en 2014, la Situation de la demande d'emploi exprimée par l'agence d'Akbou dans laquelle est incluse la commune d'Ouzellaguen, se présente selon le genre et l'âge comme suit :

Tableau n°31 : Situation de la demande d'emploi exprimée par l'agence d'Akbou selon le genre et l'âge

Agence	Demande d'emploi enregistrée au 31/12/2013				Demande d'emploi placée durant l'année 2013			
	Masculin	Féminin	Total	Dont jeunes 16/24	Masculin	Féminin	Total	Dont jeunes 16/24
Akbou	9 110	2 898	12 008	2 897	3 864	407	4 271	754

Source : *Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia (2013)*

Ce tableau nous permet de dégager deux remarques essentielles pour ce qui est des demandes enregistrées, la première concerne le genre, où on trouve que trois quarts de l'ensemble des demandeurs d'emploi sont de sexe masculin, ce qui reflète la popularité de ce dispositif chez la gente masculine par rapport au sexe opposé. La deuxième remarque concerne la variable des jeunes, qui est déterminée dans ce tableau et d'après cet annuaire entre 16 et 24 ans, chose envers laquelle on présente des objections, puisque la jeunesse en Algérie est délimitée entre 16 et 35, mais rien n'empêche de donner une analyse concernant ces données offertes par les services officiels, et ce en démontrant que seulement 2897 parmi 12 008 demandeurs d'emploi dans cette région sont des jeunes. Une région qui ne s'éloigne pas de la réalité démographique du pays où les jeunes couvrent 75% de la population (*Tableau n°11*).

En ce qui concerne la deuxième partie du tableau qui sont les demande d'emploi classées par cette agence durant l'année 2013, en analysant ces données on remarque que seulement 754 parmi les 2897 jeunes demandeurs d'emploi ont eu la chance de trouver un poste de travail, ce qui remet en question l'efficacité de ce dispositif.

Ces chiffres s'avèrent très explicites par rapport à la question de l'emploi en Algérie, ces même chiffres, nous pourrions les qualifier comme étant un reflet de la politique que mènent ces jeunes à savoir la préférence d'exercer dans l'informel que dans le formel, chose qui fait que leurs quêtes d'emploi ne sont pas assez reconnues par cette agence puisqu'ils les ont menées de bouche à oreille tout en désistant ce dispositif.

Tableau n°32 : Structure de la demande enregistrée à l'agence d'Akbou, par niveau d'instruction (année 2013)

Agence	Niveau d'instruction				
	Sans instruction	Niveau primaire, moyen et secondaire	Universitaires + TS	DEUA et plus	Total
Akbou	382	8 920	346	2 360	12 008

Source : *Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia (2013)*

A partir de ce tableau qu'on a pu avoir en se référant à la même source, on peut confirmer une chose par rapport aux résultats de notre enquête, plus de deux tiers des demandeurs d'emploi enregistrés par cette agence sont regroupés dans la catégorie de niveau primaire, moyen et secondaire, dans notre échantillon, huit (08) parmi les dix enquêtés appartiennent à cette catégorie (*tableau n°28*), ce qui explique que nos enquêtés ne sortent pas du cadre de la région et ils sont représentatifs.

Concernant notre question qui s'articulait autour de la connaissance des différents dispositifs de création d'emploi, on peut dire que les réponses étaient dans leurs quasi-totalités affirmatives. Là aussi, tous nos interviewés disent qu'ils connaissent plus au moins ces dispositifs.

«*Oui évidemment, il y a l'ANEM, il y a l'ENSEJ ainsi que l'ANGEM*» (Hamid, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 6ans) ;

«*Oui je connais, il y a l'ANEM je crois et l'ENSEJ* » (Farid, 23 ans, niveau moyen, au chômage depuis 8 ans) ;

«*Oui, je connais l'ANSEJ* » (Zina, 35 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 10 ans) ;

Donc pour bien résumer, nous avons constaté que chacun d'eux, a connaissance d'au moins un dispositif parmi ceux engagés par l'Etat. On peut signaler tout de même, que les

dispositifs ANEM et ANSEJ sont connus de tous et cela pour quelques raisons qu'on a pu déduire à partir de notre analyse pour leur discours :

Pour le cas ANEM, ce dispositif ne peut être ignoré par nos enquêtés, pour des raisons qu'on peut trouver dans les missions de ce dispositif lui-même. En effet parmi les missions de l'ANEM, on trouve le point suivant :

- ✓ « Recueillir et mettre en relation l'offre et la demande de travail et à ce titre elle est chargée de procéder à la prospection et la collecte d'offre d'emploi auprès des organismes employeurs ». ⁵⁰

Cela signifie que les demandeurs d'emploi sont obligés de se présenter aux locaux de l'ANEM et s'inscrire, c'est fini des demandes traditionnelles directement à l'entreprise offreuse d'emploi. Et si on se présente directement, l'entreprise vous renvoie à l'agence ANEM. Pour qu'elle vous recrute dans le cadre de ce dispositif. Voilà ce qui explique la « popularité » de ce dispositif.

Le cas ANSEJ, il est connu grâce à ces objectifs, des objectifs que ces jeunes aspirent et qui sont en diapason avec les leurs (le sens de l'entrepreneuriat), les jeunes à la recherche d'emploi, ça parle entre eux, les informations sont véhiculées dans l'environnement social de ces chômeurs. En effet, à travers nos entretiens surtout quand on les a questionnés sur le dispositif qui les intéressent, chose qui est expliquée dans les paragraphes qui vont suivre le long de cette analyse relative à cette interrogation, on comprend pourquoi ce dispositif est bien représenté et aussi « populaire ».

Nous avons constaté, à partir des réponses obtenues à ce sujet, que ces jeunes chômeurs ont des avis différents, où il y a une divergence entre leurs réponses. Chacun comment il aperçoit ces dispositifs.

Parmi les dix (10) enquêtés, quatre (04) pensent que ces dispositifs sont intéressants et encourageants, et c'est une bonne chose pour les jeunes chômeurs.

«C'est une bonne initiative d'aider les chômeurs à trouver leur voie » (Omar, 27 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 6 ans) ;

⁵⁰<http://www.anem.dz/>, (page consultée le 28/05/2015 à 12 :01).

« C'est quelque chose de bien, ça aide, notamment pour les jeunes diplômés universitaires comme moi qui cherche un emploi » (Lydia, 26 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 1 an) ;

D'autre part, deux (02) d'entre eux trouvent que ces dispositifs sont intéressants mais ils présentent des objections concernant d'un côté, la complexité et la lourdeur de la procédure, « Pour moi tous ces dispositifs sont bons mais dans la réalité ils sont très compliqués au niveau des procédures et des papiers c'est vraiment fatigant » déclare le premier. Le deuxième cite un autre facteur en affirmant, « Je pense que c'est une bonne chose si l'Etat les offre par mérite » une façon de dire que les critères d'admission établit par l'Etat ne sont pas respectés et que les choses ne se passent pas dans le cadre réglementaire. Ce qui nous amène à accentuer notre propos par une enquête qui a été menée sur l'évaluation des dispositifs publics en Algérie, en effet selon les propos recueillis auprès des enquêtés de cette étude, en plus de la lourdeur des procédures administratives, ils ont mis l'accent sur « les comportements de certains agents ou responsables et sur la pratique du clientélisme et de passe droits dans l'octroi des crédits.

Par ailleurs, beaucoup de jeunes porteurs de projets déclarent qu'ils éprouvent des difficultés à obtenir des marchés à cause des pratiques douteuses de traitement des soumissions ». ⁵¹En ce sens, ces jeunes dénoncent la corruption.

De leurs coté, les quatre (04) autres, trouvent que ces dispositifs n'ont aucune importance et cela pour différentes raisons. Un coiffeur informel avoue : « Mon point de vue est négatif, je vois dans ces dispositifs de création d'entreprise en demandant un crédit, un moyen de vous menotté » ce qui explique la contrainte qu'ont ces jeunes à se lancer dans ces dispositifs. Un autre diplômé en BTS s'est déjà inscrit au niveau de l'ANEM nous a confié, « je ne suis pas satisfait puisque le boulot que je viens de citer je l'ai cherché moi-même, donc je ne vois pas pourquoi on s'inscrit dans ce bureau, j'ai même refusé de travailler dans ce cadre puisque c'est moi qui a trouvé un emploi».

Un extrait d'un article publié sur le journal El Watan le 19 janvier 2015, nous confirme les dires de cet enquêté, il s'agit d'une enquête menée sur l'emploi en Algérie par le Centre de recherche en économie appliquée au développement (Cread), parmi les résultats de cette enquête, l'auteur nous cite ceci : « un autre résultat important sont les stratégies utilisées par les

⁵¹MOHAMED-MEZIANI Mouloud, Op Cit, p 22.

chômeurs à la recherche d'un emploi. Les résultats de l'enquête emploi montrent que les chômeurs utilisent plus fréquemment les réseaux de relations (82,2%), que ce soit pour les hommes (83,1%) ou les femmes (80%) dans la recherche d'un emploi au détriment du recours aux agences publiques d'intermédiation (ANEM). »⁵²

- L'aide publique à l'emploi, assistantat et forme d'intérêt :

Parmi les réponses recueillies, nos enquêtés ne sont pas tous du même avis.

On constate que le dispositif ANSEJ est favorisé pour la moitié de notre échantillon, en effet cinq (05) de ces jeunes voient dans ce dispositif une certaine admiration. Comme le témoigne ce jeune de 25 ans « *L'ANSEJ je pense, c'est le dispositif qui me convient* ». « *Je suis intéressé par l'ANSEJ* » dicit un autre de 27 ans. De l'autre côté, une autre enquêtée voit en l'ANEM le moyen efficace pour atteindre ses objectifs en le comparant à l'ADS, un autre dispositif de lutte contre le chômage, « *je suis beaucoup plus penché du côté ANEM, elle a une durée de contrat de 3 ans, alors que l'ADS 2 ans* » (Lydia, 26 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 1 an). Pour les autres la question leur semble équivoque, ils sont déroutés par rapport à leurs réponses, elles restent en suspens.

On peut donc conclure à partir des réponses recueillies, qu'il ya une volonté d'autonomie de la part de la moitié des jeunes, puisque en leur parlant du dispositif qui les intéresse ils répondent par, l'ANSEJ, un dispositif de création d'entreprise.

Concernant l'engagement des chômeurs dans les dispositifs de lutte contre le chômage et à travers les réponses de ces derniers, nous avons constaté que la majorité de ces jeunes n'ont pas pris l'initiative de trouver ou de créer un emploi via ces dispositifs.

« *Non, c'est juste une idée pour laquelle je pense, je n'ai pas entamé les démarches* » (Omar, 27 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 6 ans)

« *Non, Comme je vous ai dit, pour le moment, ce n'est que des projets dans ma tête* » (Nafaa, 26 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 3 ans) ;

Pour deux de nos enquêtés, ils restent méfiant envers ces dispositifs ;

⁵² Algérie – Contre-performances Economiques et Fragilité Institutionnelle, in : www.algeria-watch.org (page consultée le 19/01/2015 à 10 :00).

« Non, le fait que je me retrouve endetté, tout le temps à penser au crédit que je dois rembourser, comment faire si je fais faillite ! C'est risqué, je veux dormir la conscience tranquille » (Allaoua, 35 ans, niveau moyen, au chômage depuis 15 ans)

« Sincèrement je trouve l'idée d'avoir un crédit sur le dos vraiment risqué, je ne peux travailler ou bénéficier d'une aide et je passe tout mon temps à penser comment parvenir à payer ma dette, pour moi rester chômeur mieux que d'être endetté » (Nassim, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 11 ans).

Pour un autre jeune, son cas est assez particulier, il a bien voulu s'engager mais ça situation ne lui permettait pas, il nous dit : « Au moment où j'ai émis la volonté de m'engager, ma situation me le permettait pas, car je suis marié et avec un enfant à ma charge je n'ai pas le temps de faire la procédure, j'ai besoin d'un emploi dans l'immédiat. La procédure de ce dispositif (ANSEJ) prend beaucoup de temps » (Said, 25ans, niveau moyen, au chômage depuis 7 ans).

Seulement 4 des jeunes dans notre échantillon ont émis des procédures, avec des complications différentes des uns des autres ;

« Oui justement je suis en train de mener mes procédures pour pouvoir en bénéficier. mais malheureusement moi je suis dans ma quatrième année et j'attends toujours mon deuxième cheque pour pouvoir acheter le matériel et me lancer officiellement dans ce métier de plombier, en plus du temps, y a aussi les papiers où chaque papier demande cinq ou six autres papiers sans parler du rôle que jouent les relations pour l'accélération des procédures comme il est le cas partout dans notre pays. Donc c'est vraiment fatigant et sincèrement cela me décourage comme je t'ai dit je suis déjà dans ma quatrième année et je n'ai toujours pas eu cette aide » (Hamid, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 6ans).

Donc, nous avons constaté dans notre échantillon que la majorité des jeunes n'ont pas effectué des démarches auprès des institutions de création d'emploi, pour des raisons qui leur sont propre, la méfiance, la lourdeur de la procédure, la bureaucratie, le temps. Tant de difficultés qu'ils ont pu observer ou remarquer chez ceux qui se sont engagés dans ces dispositifs. Ce qui nous laisse croire que l'Etat a mis ces dispositifs aux jeunes en leur incluant une procédure, que seul les plus patients peuvent y résister, tandis que ceux qui l'ont entamé, ont dû désisté ou bien ils attendent encore la réponse, et tout ça en raison d'un système centralisé et non coordonné. « Le grand nombre d'intermédiaires, leur fonctionnement

centralisé et non coordonné ainsi que la faible association des partenaires sociaux, sont autant d'éléments qui plaident pour une amélioration de la gouvernance de l'intermédiation sur le marché du travail ». ⁵³

- Le vécu du chômage, avant et après l'intégration du secteur informel

En fonction des réponses recueillies, nous avons constaté que les jeunes ont vécu le chômage d'une façon dure vue leur situation financière ;

« Ça été vraiment une période difficile, comme je vous ai dit j'ai arrêté mes études en 9^e année vous savez en tant que jeune j'avais besoin d'argent ainsi que d'une occupation afin de fuir les regards des gens qui condamnent, je ne pouvais pas rester toute ma vie sans rien faire, alors je me suis lancer dans des bricoles forage des puits à la main, main-d'œuvre, etc. » (Hamid, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 6ans) ;

« Avant c'était dure, je n'avais pas d'argent, et vous connaissez le regard des gens pour ceux qui n'ont pas d'emploi, ils nous voient comme des parias, je me sentais très mal mais depuis que j'ai intégré cette activité, je me sens bien, utile et stable psychologiquement » (Omar, 27 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 6 ans) ;

On peut dire à ce sujet que ces jeunes ont passé des moments difficiles, l'absence de financement qui s'ajoute à *l'exclusion social* sont des phénomènes qui découlent de leurs situations de chômeur, comme l'argent est étroitement lié à l'insertion social, les jeunes sont contraints de faire tout et n'importe quoi rien que pour donner une image positive vis-à-vis d'autrui. Dans une réponse à une question sur le lien social de Durkheim au cours d'un entretien, Serge Paugam dixit : « Pour Durkheim, l'intégration des individus au système social passe par leur intégration – directe ou indirecte – au monde du travail, ce qui leur assure une fonction précise, interdépendante des autres fonctions, et par conséquent une utilité sociale » ⁵⁴.

De plus, si on reprend l'expression populaire : *« le travail c'est la santé »* ça explique aisément l'enthousiasme de ces jeunes même avec cette activité informelle, des expressions tel que *« je suis stable psychologiquement »* reviennent sans cesse dans chacun de nos entretiens.

⁵³ BARBIER Jean- Paul, Op Cit, P : 76.

⁵⁴ Entretien avec Serge Paugam autour du « lien social », in : ses.ens-lyon.fr/.../entretien-sergepaugam-ses-ens_1341612214400.pdf?, (page consultée le 29/05/2015 à 14 :22).

Concernant les types d'activités informelles auxquelles se livrent nos enquêtés, on trouve que ces derniers occupent différents types d'activités et des fois deux activités en même temps, mais tout de même on peut les classer en les regroupant dans deux catégories.

La première catégorie concerne **les activités informelles qui sont plus au moins tolérées par les services d'Etat**, et s'inscrivent dans le secteur du BTP, coiffure, couture...etc.

« *Comme je vous ai dit, j'ai fait une formation de plomberie où j'ai eu une connaissance et une bonne expérience dans ce métier et pour le moment, je suis plombier mais informellement, je n'ai aucune assurance et je ne paye pas les impôts* » (Hamid, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 6ans) ;

« *En ce moment, je suis éleveur de bétails, et je fais de l'agriculture, et coiffeur le soir* » (Allaoua, 35 ans, niveau moyen, au chômage depuis 15 ans)

« *Je travaille à domicile comme couturière* » (Zina, 35 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 10 ans) ;

« *Actuellement, je suis maçon, mais avant j'ai travaillé dans pas mal de secteur et métier, charpentier (métallique), plâtrier, receveur dans un bus, manœuvre. J'ai travaillé même dans une entreprise de travaux public avec un CDD avec assurance mais dès que le projet est clôturé, la relation de travail prend fin* » (Nassim, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 11 ans) ;

La deuxième catégorie concerne **les activités informelles non tolérées par l'Etat**, ou d'une autre façon, ceux qui les exercent peuvent être sanctionnés. Parmi eux on peut citer :

« *En ce moment, j'achète et je revends du gravier de la mer d'une façon illégale* » (Said, 25ans, niveau moyen, au chômage depuis 7 ans) ;

« *Après avoir quitté l'école j'ai travaillé dans une librairie pendant 2 ans, puis j'ai arrêté et j'ai travaillé comme manœuvre pendant 2 ans, ensuite j'ai pu ouvrir une salle de jeux j'ai travaillé pour un moment puis en parallèle je vendais de la boisson alcoolisée, un peu plus tard j'ai arrêté la salle des jeux et je me suis concentré sur la vente de la boisson depuis mon domicile*» (Farid, 23 ans, niveau moyen, au chômage depuis 8 ans) ;

On remarque que les enquêtés activant dans les activités qu'on a répertoriées comme celles qui ne sont pas tolérées par l'Etat, ont un niveau d'instruction qui ne dépasse pas le moyen, ce qui nous mène à dire, que c'est peut-être ils exercent ses activités par ignorance des

contraintes et des risques qu'elles peuvent leurs causer. Ces activités sont considérées comme des infractions, l'extraction du sous-sol, eau, pétrole...le littorale, forêts, montagnes...tous ça c'est des biens de l'Etat, ils sont soumis a une réglementation spéciale.

La réglementation ; ce sont des arrêtés, décrets, décisions, instructions.

Si l'extraction est interdite, il a commis une infraction (dépassement de la loi), le cas du vendeur de gravier de mer, comme ça se passe en mer, c'est la direction de l'hydraulique qui s'en charge de prendre les mesure qui s'impose, selon la gravité, (soit un procès, ou le tribunal)

Également pour le vendeur de boissons alcoolisées, cette activité est une activité classée, elle est soumise obligatoirement a une enquête préalable administrative. Pour les débits d'alcools il faut un agrément et un registre de commerce délivré par l'autorité administrative (le WALI), donc pour avoir cette agrément, un certain nombre de conditions doivent être réuni, comme l'emplacement du locale. Notre chômeur vend de l'alcool à domicile près des voisins, ce qui crée un climat d'insécurité et de méfiance, qui se traduit par des conflits.

Donc nos deux enquêtés sont soumis à une réglementation qui ne respectent pas, ils ont commis des infractions, que le code pénal classifie : « art.27- selon leur degré de gravité, les infractions sont qualifiées crimes, délits ou contraventions et punies de peines criminelles, délictuelles ou contraventionnelles »⁵⁵

- **Motivations et justifications :**

En analysant nos entretiens, nous avons constaté que la quasi-totalité de nos enquêtés citent le coté lucratif comme étant leurs principale motivation, vu qu'ils sont au chômage et qu'ils n'ont aucune autre source financière, donc c'est une source de motivation qui est partagée par tous, rien n'empêche qu'il existe bien d'autre raisons qu'on peut relever des différents dires de nos interviewés qui suit :

« Premièrement c'est le côté lucratif puisque je suis sans emploi il me faut une source financière donc je bricole, deuxièmement je suis désespéré vis-à-vis de mon diplôme, il y a maintenant longtemps que je me suis inscrit au bureau de main-d'œuvre mais rien à signaler, donc je trouve que travailler dans l'informel est plus bénéfique et ne demande pas trop d'attachement a autrui » dixit Nafaa, 26 ans, diplômé en BTS et au chômage depuis 3 ans.

⁵⁵BOUSKIA Ahcen, CODE Pénal, éd, 2007-2008, BERTI Editions, ALGER, 2007, P : 14.

« *Du moment que je suis chômeur, je dois travailler, le choix de la maçonnerie c'est beaucoup plus à cause d'argent ainsi que le travail qui est assuré, il y a trois ans que je n'ai pas arrêté de travailler, il y a vraiment du travail dans ce domaine* » avoue un jeune de 28 ans, de niveau moyen.

« *Parce que je n'ai pas trouvé un emploi stable, je ne veux pas rester inactive et je dois gagner de l'argent* » déclare une jeune de 26 ans diplômée en psychologie clinique.

De son côté, un coiffeur cite ceci : « *je travaille à mon compte, sans avoir un chef tout le temps pour me surveiller, en plus de ça, je gagne trois fois plus qu'un salarié bien payé mensuellement* ».

Vu les différents motifs qu'avancent nos enquêtés, à part celui de l'argent qu'on trouve totalement quelque chose de logique pour de jeunes chômeurs, on trouve que leurs choix pour ces activités dépend d'un certain manque de confiance vis-à-vis des employeurs officiels qu'ils soient publics ou privés, ainsi que l'employabilité qui est assez faible, tout en signalant aussi le côté rentabilité, pour eux travailler à son compte informellement est plus bénéfique.

Concernant la durée d'occupation de ces activités, on remarque qu'elle est relative, où elle est variée entre une (01) année et 15 ans comme le souligne ces témoignages :

« *J'exerce cette activité depuis huit (08) mois* » (Lydia, 26 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 1 an ;

« *Il y a plus de trois (03) ans* » (Nassim, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 11 ans) ;

« *Depuis six (06) ans à peu près* » (Hamid, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 6 ans) ;

« *Pour la vente de boisson je le fais il y a presque trois (03) ans et entre la salle des jeux et la librairie quatre (04) ans, donc ça fait déjà sept (07) ans* » (Farid, 23 ans, niveau moyen, au chômage depuis 8 ans) ;

« *Depuis que j'ai quitté l'école, il y a environ quinze (15) ans* » (Allaoua, 35 ans, niveau moyen, au chômage depuis 15 ans) ;

Concernant les raisons qui ont poussé à rester de telles durées dans des activités informelles, on remarque qu'il en existe plusieurs, et d'ordres différents, être à proximité de la

famille, ne pas avoir trouvé un autre emploi stable et officiel, l'attente de l'obtention de l'aide de l'Etat... etc.

« *C'est le retard de cette aide de l'ANGEM qui m'oblige à tenir le coup en exerçant ce métier informellement* » déclare un diplômé en plomberie, âgé de 28 ans ;

« *L'argent ne tombe pas du ciel, donc je dois gagner ma vie en attendant mieux* » a soulevé un chômeur âgé de 27 ans qui a arrêté ces études au secondaire ;

« *C'est ça mon métier, je me vois pas travailler ailleurs* » nous a confié un coiffeur de 35ans, activant au même temps dans l'élevage et l'agriculture ;

« *La raison, c'est que je suis père de famille, j'ai besoin d'argent pour subvenir aux besoins de ma famille, et un travail hors ce secteur me permet pas de payer le loyer les soins...etc. et d'être près d'elle* » témoigne ce jeune marié de 25 ans activant dans l'achat et la revente du gravier de la mer ;

« *La raison, c'est que j'ai pensé reprendre mon poste de travail mais j'ai un enfant qui est tombé malade, je ne peux pas le laissé seul, je dois être tout le temps près de lui* » avoue cette jeune mère couturière de 35 ans ;

En analysant bien ces témoignages, on remarque qu'elles sont toutes des raisons socio-économiques qui obligent ces jeunes à rester pendant une longue durée dans des activités informelles.

b) L'activité informelle, risques et représentations :

Dans ce dixième axe, nous mettrons également le point sur la perception de ces jeunes, quant à leurs activités, leur conscience des risques qu'ils peuvent en courir, mais surtout leurs attentes vis-à-vis de ce secteur.

Pour les difficultés, la quasi-totalité de notre échantillon disent que les conditions de travail sont très difficiles :

« *La fatigue, comme vous le savez la maçonnerie est un métier très physique, avec les intempéries et la chaleur de l'été* » (Nassim, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 11 ans) ;

«Les conditions de travail sont dure, les risque d'attraper une maladie, comme vous le savez la peinture est un endroit où la poussière niche ainsi que les odeurs, donc, dans le cas où je tombe malade il n'y a aucune assurance qui pourra me prendre en charge » (Nafaa, 26 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 3 ans) ;

« Pour l'élevage c'est la période d'hiver, c'est vraiment très difficile avec les intempéries et la neige surtout, des fois j'attends jusqu'à ce que la niveleuse déneige la route pour apporter d'aliments ou ce qui est nécessaire pour le bétail » (Massi, 25 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 5 ans).

Deux de nos enquêtés, en plus des conditions de travail, des risques juridique viennent s'ajouter : « C'est le risque d'être arrêté par l'État, déjà un ami à moi ils l'ont arrêté puis retirer mais il est toujours sous sursis et j'ai pris sa place moi, ainsi que les voisins ils y en a quelques uns que je dérange » (Farid, 23 ans, niveau moyen, au chômage depuis 8 ans) ;

« Les risques sont lourds, je risque la prison. Car c'est une activité interdite, vue que cette marchandise est considérées comme bien de l'État, c'est comme le pétrole. Il faut faire attention sur la route car il y a des barrages de police qui peuvent nous arrêter à tout moment. Les gendarmes font des escales sur le lieu de l'exploitation ; ils nous détruisent le matériel et jette la marchandise a la mer » (Said, 25ans, niveau moyen, au chômage depuis 7 ans) ;

Nous avons constaté que les difficultés de ces jeunes sont liées d'une façon directe à leurs activités, à savoir les conditions dans lesquelles ils exercent leur travail qui sont liées aux intempéries pour ceux qui travaillent à l'extérieur et/ou aux contraintes de la justice vue l'illégalité de leurs tâches.

- Les avantages et les inconvénients :

Nous avons constaté que l'écrasante majorité de notre échantillon s'accorde à dire que l'argent et l'autonomie que leurs accordent leurs activités sont des avantages qu'aucun ne peut leurs offrir ;

« Coté avantages, premièrement je suis indépendant, je travaille lorsque je veux, quand je veux, où je veux et je m'arrête quand je veux aussi, donc je suis vraiment à l'aise. Deuxièmement coté argent je gagne dans une semaine ce que je gagnerai dans une usine dans un mois » (Nafaa, 26 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 3 ans) ;

« *L'avantage ça rapporte beaucoup d'argent, je travaille a mon compte sans la pression des chefs* » (Zina, 35 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 10 ans) ;

Pour les inconvénients, nos enquêtés les ont directement liés aux difficultés de leurs tâches, aux risques financiers, judiciaires, aux interactions avec les gens et surtout, à leur statut non officiel ;

« *Le marché des bétails, il connait des hauts et des bas, le problème c'est quand les prix chute ou que les prix des aliments flambes* » (Allaoua, 35 ans, niveau moyen, au chômage depuis 15 ans). « *Je risque la prison* » nous confie un vendeur de boissons alcoolisée de 23 ans.

« *Coté inconvénients, le majeur problème est avec les gens qui me payent par « tire-boulettes » (par tranche) et pour réclamer, ce n'est pas possible puisque j'active informellement. Donc des fois c'est vraiment délicat et je me dispute pour avoir ce qui me revient de droit* » (Nafaa, 26 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 3 ans) ;

« *Les inconvénients sont claire, comme toute activité informelle, on n'est pas assuré à la sécurité sociale, et un accident peut vite arriver* » (Said, 25ans, niveau moyen, au chômage depuis 7 ans)

« Le secteur informel se caractérise par le non-respect ou la non application des normes de travail relatives au salaire minimum, aux horaires de travail, à la sécurité, .. »⁵⁶ Au congé payé et à la retraite etc.

On conclut pour cette question, vue les réponses recueillies, même avec la délicatesse de l'activité que chaque jeune exerce, l'avantage de l'argent prime sur tout inconvénient « le pouvoir de l'argent n'a pas de limite ».

- **Les contraintes de ce secteur, vision de soi et d'autrui :**

En leur posant la question, s'ils sont conscients des contraintes de ce secteur, la réponse est, oui et partagée presque par tout le monde, à l'exception d'une personne qui a jugé que son travail ne représente aucune contrainte pour elle : « *Il n ya pas de contrainte, c'est un travail artisanal ce n'est pas illégale* » (Zina, 35 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 10 ans) ;

⁵⁶ HADIBI Zahir, Emploi, activités et secteur informel en Algérie. Une approche par enquête auprès des vendeurs ambulants. Le cas Sidi- Aich, mémoire de master, option sociologie du travail et ressources humaines, Université de Bejaia, 2012, P : 49.

Pour les autres, les contraintes sont consubstantielles aux inconvénients de l'activité cités précédemment, les risques financiers, problèmes avec les gens, problèmes juridique, pas de sécurité sociale...

Concernant ce sujet, on trouve que notre échantillon est devisé entre continuer dans leurs activités actuelles à titre illégale et réaliser leurs objectifs, et se donner cette chance d'être dans un poste de travail officiel.

On trouve que six (06) parmi les dix (10) jeunes enquêtés, répondent par, non, par rapport a la question de l'importance de leurs activités, ils trouvent que ces activités leurs sont plus bénéfiques et plus rentables, comme le déclare un peintre éleveur, « *je me trouve bien dans mon métier actuel malgré les difficultés mais je me sens à l'aise, je gagne beaucoup d'argent et j'ai des projets pour ça* », un autre jeune va aller plus loin que ça en disant « *Non, je ne vais pas la quitté J'ai des projets futures, seul cette activité me permettra de les réalisés* »

De leurs coté, ceux qui restent, envisagent d'abandonner leurs métiers non officiels dès qu'ils pourront accéder a un emploi assuré et reconnu, puisque ils ont hâte d'être assurés, comme le cite ce jeune qui a du occuper divers métiers officieusement dans ce passage, « *Oui, c'est évident, je ne compte pas faire ça toute ma vie et sans assurance* », d'autre comme ceux qui sont titulaire d'un diplôme estiment travailler dans leurs domaine comme le dixit cette jeune activant dans une fromagerie comme agent polyvalent sans assurance au moment où elle est diplômée en psychologie clinique, « *Oui, je veux travailler dans mon domaine* ».

Ce qu'on a pu constater concernant cette question, c'est que la durée depuis laquelle ces jeunes exercent ces activités, influence sur leurs décisions pour l'arrêt ou la continuation dans leur voie actuelle. D'une part et Parmi les six (06) qui ont répondu par non, cinq (05) d'entre eux dépassent les trois (03) ans dans ce secteur d'activité non-officiel. D'autre part, trois (03) parmi les quatre (04) qui ont répondu par oui, ne dépassent pas les deux (02) ans. Du fait on peut dire, plus qu'un jeune passe plus de temps voire une longue durée, plus qu'il s'attache a se statut illégal, par contre ceux qui viens de débiter leurs expérience dans ce secteur souhaitent toujours se mettre dans un cadre légal.

Pour ce qui est du pourquoi il veulent y resté, ces jeune ont des projets futures, vue que cette activité est lucrative pour eux elle est seule susceptible de faire réaliser leurs objectifs, donc forcé de constater que ces jeunes passent beaucoup de temps dans ces activités, leurs ambitions

grandisses et ils veulent toujours plus, pas seulement avoir un emploi mais en créer même des emplois, comme le témoigne cette éleveur « *On se moment je travaille pour gagner de l'argent, je dois atteindre une certaine somme et c'est pour bientôt. Pour m'offrir un camion et le faire travailler en tenon un chauffeur qui va travailler, je vais faire un registre de commerce et assuré mon employer, je vais m'assurer un emploi stable et un autre pour mon employer mais je vais jamais arrêter cette activité d'éleveur et de coiffeur* ».

- L'activité informelle et le chômage

Les dires collectés depuis les réponses notre échantillon, quant à la question de savoir si cette activité les a épargné du chômage, la réponse est affirmative, pour la quasi-totalité de notre échantillon à l'exception d'un seul qui dit non, car selon lui, c'est trop tôt pour ce prononcé eu égard à son activité d'éleveur,

« *Pour le moment je ne peux dire oui parce que tu sais avec l'élevage il faut patienter pour avoir les bénéfices, c'est les petits qui vont l'apportés mais je suis indépendant je m'en sors bien* » (Massi, 25 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 5 ans) ;

Quant à cette écrasante majorité la réponse et de oui sans hésitation :

« *Oui, du moment où je gagne un peu d'argent* » (Lydia, 26 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 1 an) ;

« *C'est ma seule source de revenue, donc, oui* » (Said, 25ans, niveau moyen, au chômage depuis 7 ans) ;

« *Oui, dans la mesure où on considère que le chômage comme absence de rentré d'argent, moi je gagne beaucoup d'argent* » (Zina, 35 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 10 ans) ;

Nous avons constaté que tous ceux qui ont répondu par oui, leurs justification était la rentrée d'argent, donc c'est cette ressource qui fait la différence pour les jeunes, le fait, d'avoir de l'argent, on n'est pas au chômage, on peut aisément deviner la définition du phénomène chômage pour ces jeunes ; c'est tout individu sans argent, pas celui sans emploi. Comme le témoigne cet enquêté, « *Je ne peux pas vous dire que je suis chômeur, car depuis que j'ai quitté l'école je travaille dans la coiffure, en plus de ça je fais de l'agriculture qui me fait gagner beaucoup d'argent* ». (Allaoua, 35 ans, niveau moyen, au chômage depuis 15 ans).

- La régularisation probable de l'activité

Nous leur avons parlé de l'alternative de se régulariser au près des institutions concernées afin d'avoir un statut officiel, les réponses sont non à l'écrasante majorité de notre échantillon, pour des raisons qui sont plus au moins différentes les unes des autres.

Pour deux de nos enquêtés, ils n'ont pas l'attention de déclarer leur activité car selon leurs dires, l'assurance coute trop cher pour ce genre d'activités ;

« Dans cette activité, non, comme je vous l'ai dis, je suis considéré comme artisan, ce genre d'assurance coute trop cher et puis je ne sais vraiment pas à quoi ça sert une telle assurance et une demi retraite » (Zina, 35 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 10 ans) ;

« Non, par apport à mon activité d'éleveur, l'assurance coute trop cher, car il faut assurer chaque bête et moi je possède beaucoup. Par apport à mon activité de coiffeur, c'est juste un moyen de gagner son argent de poche » (Allaoua, 35 ans, niveau moyen, au chômage depuis 15 ans) ;

Un enquêté voit que la non régularisation de sa situation revient à l'activité elle-même, qui en plus d'être informelle et illégale au sens juridique ;

« Je vous l'ai dit, c'est une activité qu'un citoyen ne peut exercer, c'est un bien de l'Etat, je ne pourrais pas me régulariser » (Said, 25ans, niveau moyen, au chômage depuis 7 ans) ;

Ceux qui ont affirmé timidement leur attention de ce régulariser, sont minoritaire, au nombre de deux personnes et leur souci momentané est différent l'un de l'autre ;

« Pour le moment non, mais je le ferai une fois que je reçois mon aide ANGEM » (Hamid, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 6ans) ;

« Oui effectivement mais dans le futur, je dois d'abord avoir un bénéfice où je pourrai me lancer afin de pouvoir m'assuré ainsi que mon bétails » (Massi, 25 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 5 ans).

- Rapport à la situation et précarité du statut

A ce sujet, les réponses sont vraiment relatives, chacun comment il se voit et comment il juge sa situation, ce qui nous a mené à les classer dans trois catégories différentes et ce, selon les raisons qu'ils avancent.

En premier lieu, il y a ceux qui sont quasiment satisfaits, et ils sont quatre (04), ces derniers trouvent que leurs situations actuelles leur offrent la stabilité et la tranquillité en plus de la rentabilité de ce secteur, on peut citer ces deux témoignages comme exemple :

« Très satisfait, je ne changerai pas mon travail par un autre quel que soit les raisons » déclare un coiffeur-éleveur de 35 ans ;

« Oui, dans le moment où je travaille près de mes enfants ça me convient amplement, en plus il y a une rentrée d'argent » avoue cette jeune mère de 35 ans ;

En second lieu, on trouve ceux qui sont totalement pas satisfaits et ils sont trois (03), ces derniers jugent leurs situations comme étant pas du tout rassurantes, comme nous le confie ce jeune marié de 25 ans, « Impossible que je le sois, c'est une activité à risque, et moi qui a une famille c'est doublement risquer ». De son côté, cette jeune fille de 26 ans, diplômée en psychologie clinique nous justifie son mécontentement en disant, « Non, déjà la paye c'est peu, avec des conditions très difficiles mais je me contente de ce peu en attendant le meilleur ». Cette enquêtée nous parle en grosso modo de son rapport au travail... « Précarité d'emploi ou de travail correspond à la vulnérabilité économique et à celle des droits sociaux, ou au travail non reconnu dans l'entreprise, cette insécurité du travail, « intégration disqualifiante », est source de tensions et de rivalités »⁵⁷. Des thématiques exploitées par Serge PAUGAM, lors de l'un de ses témoignages en lui parlant des inconvénients quant à son activité, elle nous dit : « L'inconvénient, on peut se faire licencier du jour au lendemain sans pour autant rendre des comptes, en plus ça paye pas bien » c'est une activité précaire pour elle.

En dernier lieu, on cite ceux qui sont satisfaits mais qui présentent des doutes et des réserves concernant leurs situations, ils sont satisfaits mais juste pour le moment présent, on comprend dans leurs déclarations que ce genre d'activités leur permettent de gagner quelque chose comme la rentabilité mais de l'autre côté, ils perdent autre chose, cette dernière qui est

⁵⁷ Serge Paugam Les formes élémentaires de la pauvreté, in : www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/.../CR%20Serge%20Paugam.pdf, (page consultée le 29/05/2015 à 14 :05).

liée souvent à l'aspect psychologique et la contrainte d'un avenir flou. Voici quelque témoignage qu'on a eu à ce propos :

« *Pour vous dire sincèrement, j'aime bien la peinture mais des fois, je me trouve complètement désespéré, ce n'est pas stable, je travaille juste dans deux saisons, les deux autres c'est du bricolage* » selon un jeune de 26 ans diplômé en BTS ;

« *A part ce risque de prison, je me sens très à l'aise c'est un travail facile sans problèmes, je suis vraiment satisfait, mais si ce sera en règle c'est encore mieux pour moi* » (Farid, 23 ans, niveau moyen, au chômage depuis 8 ans).

À la fin de nos entretiens, nous avons laissé ces jeunes s'exprimer, comment ils perçoivent leur avenir, à partir des réponses recueillies, on peut les classer également en trois(03) catégories ;

La première consiste à rester dans l'activité et se régulariser aux près des instances concernées comme le témoigne ces deux cas :

« *Mon avenir est basé sur cette idée de bénéficier de cette aide qui est pour moi le vrai point de départ de ma vie professionnelle* » (Hamid, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 6 ans) ;

« *Je vais me régulariser et essayer de bénéficier d'une extension pour mon activité en s'adressant au dispositif de l'ANSEJ ou bien l'ANGEM* » (Massi, 25 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 5 ans) ;

La deuxième catégorie quant à elle, veut quitter l'activité et chercher un emploi stable ou créer un projet, pour s'assurer une retraite, nous dit ces six(06) jeunes ;

« *J'espère trouver un emploi et avoir une assurance, avoir une vie stable, en ce moment j'attends des réponses* » (Omar, 27 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 6 ans) ;

« *J'espère bien trouver un emploi dans mon domaine qui est la psychologie clinique, travailler dans une crèche, école...faire carrière et m'assurer un avenir meilleur* » (Lydia, 26 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 1 an)

« *Mon futur, Je compte me lancer dans la livraison et quitter cette activité, en attendant je dois gagner de quoi m'investir pour l'achat du camion, puis me régulariser avoir un statut officiel et quitter définitivement ce secteur* » (Nafaa, 26 ans, niveau secondaire, au chômage depuis 3 ans),

« Pour mon avenir si je ne parviens pas à me régulariser ou à avoir un poste dans une usine, je vais créer un autre commerce qui sera conforme aux normes » (Farid, 23 ans, niveau moyen, au chômage depuis 8 ans) ;

« Je compte continuer dans la maçonnerie pour encore 4 ou 5 ans le temps, d'avoir une bonne somme d'argent, pour me lancer dans un projet à mon compte et quitter cette activité » (Nassim, 28 ans, niveau moyen, au chômage depuis 11 ans) ;

La troisième catégorie, elle est en nombre de deux, exactement comme la première, elle compte rester dans l'activité en plus créer une autre formel, voici les témoignages ;

« Je ne vais jamais arrêter cette activité d'éleveur et de coiffeur, même si j'arrive à mes objectifs dont je vous ai parlé avant, c'est un divertissement qu'une contrainte pour moi » (Allaoua, 35 ans, niveau moyen, au chômage depuis 15 ans) ;

« Je vois la couture comme un divertissement lucratif, sans plus. Mes pensées sont focalisée sur le futur de mes enfants rien de plus » (Zina, 35 ans, niveau supérieur, au chômage depuis 10 ans).

Dans ce dernier entretien nous avons constaté que l'écrasante majorité de nos enquêtés ne comptent pas y rester dans l'informel, soit, ils se régularisent, soit, ils changent carrément d'activité. Nous les avons présentés ci-dessus dans la première et la deuxième catégorie.

2. La synthèse des résultats

Hypothèse 1 : le chômage non absorbé par les dispositifs de l'Etat, encourage les jeunes chômeurs à investir dans des activités informelles.

Cette hypothèse est confirmée, nous privilégions l'analyse des questions, Q8, Q10, du deuxième axe.

La confirmation c'est qu'en l'absence d'alternatives réglementaires, les chômeurs développent des stratégies, des règles, qui leurs sont propres, car par-dessus tout, les alternatives qui sont sensées obéir et se soumettre à un système réglementé, ne le font pas, car l'offre ou la création de l'emploi via ces dispositifs est soumis au clientélisme, au favoritisme par les agents de contrôle et de réception des dossiers de demande d'emploi ou de création d'entreprise, de plus à cela se rajoute les complications administratives, la bureaucratie, la lourdeur des démarches, causées par un système centralisé, tous des éléments qui repoussent ou

engendrent la méfiance des jeunes, qui préfèrent prendre leur destin en mains et créer leur propre système avec leurs propres règles.

Hypothèse 2 : le secteur informel est considéré comme un outil de frein au chômage à titre provisoire.

Cette hypothèse est confirmée, nous privilégions l'analyse des questions, Q18, et Q22 du troisième axe.

La confirmation c'est qu'à force que les jeunes s'emploient et s'incèrent dans des activités informelles ils gagnent de l'argent qu'ils ne vont pas gagner ailleurs, alors ils développent un certain attachement à elles, malgré les contraintes et les conditions difficiles de celles-ci, ça ne les empêchent pas d'arrêter pour le moment. Apparemment c'est un secteur lucratif qui rapporte de l'argent. Il n'ya pas de taxes ni d'impôts à payer, ça gonfle le chiffre d'affaire c'est un facteur motivant pour qu'ils y restent pour un temps déterminé. Vu qu'ils ont des projets couteux ils doivent se donner au maximum à cette tâche pour les réaliser.

Conclusion

Comme conclusion, nous pouvons dire que la question du chômage et de l'informel sont étroitement liées à la vie socio-économique des jeunes chômeurs. Ces derniers, en l'absence d'alternative à leur situation, ils développent des moyens de subsistance ou de survie.

En effet, ces moyens consistent à répondre à une problématique que les politiques ne cessent de se poser et de développer des stratégies pour y mettre un terme aux deux phénomènes, à savoir, le chômage et le marché informel. Pour ce dernier nous nous sommes limités à mettre une relation entre, le chômage et les politiques qui sont sensées le combattre.

En dépit de l'arsenal des dispositifs mis en faveur des jeunes chômeurs, ces derniers se sentent exclus, mais surtout en colère car ces dispositifs sont accompagnés d'une mauvaise gestion résultante d'un système centralisé, la bureaucratie est de mise. Faute de contrôle, les critères pour se faire sélectionner ne sont pas respectés, ce qui explique le ras le bol et la méfiance de cette catégorie envers l'administration publique. Ce qui plaide en faveur de la bonification du système.

Face à cette situation, les jeunes chômeurs sont contraints de prendre leur destin en main comme ils le disent, et cela en créant leurs propres politiques, leurs propres règles, mais surtout leurs propres emplois, même en dépit des lois, l'instinct de survie les aide à affronter la réalité.

Sur cet angle, on peut répondre à notre problématique par une affirmation, face à l'échec des politiques de l'emploi en raison des facteurs qui sont cités par les jeunes durant notre recherche, qui accusent les pouvoirs, d'incapacité, vu qu'il (le pouvoir) a les capacités de donner des directives mais il a failli dans le système de contrôle.

Face à cette situation d'absence de contrôle, les jeunes ont trouvé une opportunité pour exploiter leurs activités en toute quiétude, de son côté le pouvoir dans le souci de ramener la paix sociale, il laisse ces jeunes à leurs occupations par tolérance, à l'exception des activités qui touchent directement ou indirectement aux biens de l'Etat et aux activités qui peuvent nuire à cette paix sociale, là, le pouvoir applique la loi.

Dans ce climat d'incertitude, les jeunes profitent de la paresse, ou de cette liberté que le pouvoir leur accorde, mais au fond d'eux ils savent que cela ne va pas durer et que cette

activité est éphémère, alors ils s'occupent au maximum pour assurer leur avenir en envisageant un notre parcours beaucoup plus sûr.

Le marché informel est une politique de lutte contre le chômage établie par les jeunes chômeurs à défaut d'absence de vraies politiques exprimées par l'Etat pour lutter contre ce phénomène. Alors c'est pour quand les vraies politiques ? Sur quoi devons nous lutter ! Contre le marché informel ? Contre le chômage ? Ou bien simplement lutter pour des solutions politiques adéquates ?

Liste bibliographique

I. Ouvrages

1. AKOUN André et ANSERT Pierre, dictionnaire de sociologie, éd Robert/Seuil, 1999.
2. ANGERS Maurice, initiation pratique a la méthodologie des sciences humaines, éd Casbah, Alger, 1997.
3. BLARDONE Gilbert, vaincre le chômage, Les Editions de l'Epargne, Paris, 1987.
4. BODSON Paul et ROY Paul-Martel, survivre dans les pays en développement, éd L'harmattan, Paris, 2003.
5. BOUSKIA Ahcen, CODE Pénal, éd 2007-2008, BERTI Editions, ALGER, 2007.
6. BRUNO Alain, dictionnaire de l'économie et des sciences sociales, éd ellipses, 2005.
7. Dictionnaire LAROUSSE, éd Larousse, 2013.
8. GUIDERE Mathieu, méthodologie de la recherche, éd ellipses, 2004.
9. MUCCHIELLI Alex, dictionnaire de méthodes qualitatives en sciences humaines, éd Amand Colin, 2004.
10. SILEM Ahmed et ALBERTINI Jean-Marie, lexique d'économie, 7eme édition. éd Dalloz, 2002.

II. Revues, articles, journaux et rapport

1. BARBIER Jean- Paul, l'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb, Etude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, 1ère éd, BIT, Genève, 2006.
2. BENDIFF Hocine, le processus de privatisation en Algérie, stratégie bilan et perspectives, Forum économique le 24 septembre 2008 Lausanne (suisse).
3. BOUHOU Karim, « L'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé », Politique étrangère, 2009/2 Eté, DOI : 10.3917/PE.092.0323.
4. BOUKLIA-HASSANE Rafik et Talahite Fatiha, Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie, *Revue Tiers Monde*, 2008/2 n° 194, DOI : 10.3917/rtm.194.0413.
5. CHARMES.J, le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement, *Revue internationale «l'homme et la société»*, N°105-106, juillet-décembre 1992.
6. HUSSMANUS Ralf, Secteur informel : historique, définition et importance, Afrista, Bamako, 10 au 14 mars 1997.

7. MOHAMED-MEZIANI Mouloud, L'emploi des jeunes en Algérie. Evaluation des dispositifs publics d'emploi mis en place, Projet Cercles d'Analyses Politiques, 2011.
8. MUNETTE Mohamed Saïb, Le marché du travail en Algérie: une vision nouvelle ?, CREAD, Alger, 2013.
9. WLADIMIR Andreff, « Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie » Point de vue d'un outsider en 1988-1994, *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, DOI : 10.3917/come.071.0041.

III. Mémoires et thèses

1. HADIBI Zahir, Emploi, activités et secteur informel en Algérie. Une approche par enquête auprès des vendeurs ambulants, Le cas Sidi- Aich, mémoire de master, option sociologie du travail et ressources humaines, Université de Bejaia, 2012.

IV. Liens et sites internet

1. http://www.algeria-watch.org/pdf/pdf_fr/byrd_fragilite.pdf
2. <http://www.ceneap.com.dz/Pdf/L47.PDF>.
3. <http://www.djazairss.com/fr/latribune/49403>
4. http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES362E.pdf .
5. <http://www.mouvementpourundevveloppementhumain.fr/quelles-sont-les-causes-et-consequences-du-chomage/>
6. https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/7471/2/aval__89_26.pdf
7. ses.ens-lyon.fr/.../entretien-sergepaugam-ses-ens_1341612214400.pdf?...
8. Site Web de l'ADS : <http://www.ads.dz/>
9. Site Web de l'ANEM : <http://www.anem.dz/>
10. Site Web de l'ANGEM : <http://www.angem.dz/>
11. Site Web de l'ANSEJ/ www.ansej.org.dz,
12. Site Web de l'O.N.S : www.ons.dz
13. Site Web de la CNAC : <https://www.cnac.dz/>
14. Site Web du journal Le Matin <http://www.lematindz.net>
15. www.algeria-watch.org
16. www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/.../CR%20Serge%20Paugam.pdf,

Annexes

Guide d'entretien**I. Données personnelles :**

1. Quel est votre âge ?
2. Quel est votre sexe ?
3. Quelle est votre situation matrimoniale ?
4. Quel est votre niveau d'instruction ?
5. Quelles sont les éventuels stages et ou formations que vous avez effectué (si vous avez effectué) ?

II. La recherche d'un travail entre attentes, informations et stratégies

6. Avez-vous cherché un emploi qui répond à votre situation ?
7. Avez-vous connaissances des différents dispositifs de création d'emploi engagé par l'Etat ? qu'en pensez-vous ?
8. Quel est votre point de vue sur ces dispositifs ?
9. Quel est selon vous le dispositif qui vous intéresse et qui répond à vos ambitions ?
10. Vous êtes engagé dans la procédure de trouver ou de créer un emploi via ce dispositif ? Si oui ; racontez nous les difficultés que vous avez rencontré ; Si non ; qu'est ce qui vous empêche de le faire ?
11. Comment vous avez vécu le chômage avant et après l'intégration de l'activité informelle ?
12. Quelle (s) activité (s) occupez-vous pour contrer le chômage ?
13. Qu'est-ce qui vous a motivé en tant que chômeur de choisir une activité non-officielle ?
14. Depuis combien de temps vous l'occupez ? pour quelle raison ?

III. Activités informelles, risques et représentations :

15. Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face constamment ?
16. À votre avis, quels sont les avantages et ou les inconvénients de cette activité ?
17. Êtes-vous conscient des contraintes que vous pouvez rencontrer dans ce secteur ?
18. Si vous trouvez un emploi stable en dehors de cette activité, allez-vous l'abandonner ? pourquoi ?
19. Cette activité vous a-t-elle épargné du chômage ?
20. Envisagez-vous de vous régulariser au près des instances concernées afin d'avoir un statut officiel ?
21. Êtes-vous satisfait de votre situation socioprofessionnelle actuelle ?
22. Racontez-nous comment vous vous voyez dans un futur proche ?

Traduction d'un entretien réalisé avec un jeune garçon chômeur et activant informellement dans la plomberie (dans une cafeteria le 14 mai entre 18h :15 et 19h :00)

I. Données personnelles :

1. Sexe : Masculin
2. Age : 28 Ans
3. Situation matrimoniale : Célibataire
4. Niveau d'instruction : Moyen
5. Quelles sont les éventuels stages et ou formations que vous avez effectué (si vous avez effectué) ?

Une formation plomberie avec diplôme

II. La recherche d'un travail entre attentes, informations et stratégies

6. Avez-vous cherché un emploi qui répond à votre situation ?

Non je n'ai jamais fais une demande de travail ou une candidature pour travailler dans une entreprise.

Pourquoi ?

Je veux travailler a mon compte je suis plus aise et c'est ainsi que je me sens bien.

7. Avez-vous connaissances des différents dispositifs de création d'emploi engagé par l'Etat ?

Oui évidemment, il y a l'ANEM, il y a l'ENSEJ ainsi que l'ANGEM.

8. Quel est votre point de vue sur ces dispositifs ?

Pour moi tous ces dispositifs sont bons mais dans la réalité ils sont très compliqués au niveau des procédures et des papiers c'est vraiment fatigant.

9. Quel est selon vous le dispositif qui vous intéresse et qui répond à vos ambitions ?

Je pense que c'est l'ANGEM

10. Vous êtes engagé dans la procédure de trouver ou de créer un emploi via ce dispositif ?

Oui justement je suis entrain de mené mes procédure pour pouvoir en bénéficié.

11. Racontez nous les difficultés que vous avez rencontrées ?

Sincèrement je l'ai choisi parce que je pensais que ca allait plus vite par rapport a l'ENSEJ et je connais des gens qui ont bénéficié au bout d'une année ou de 18 mois donc ils n'ont pas trop tardé à l'avoir mais malheureusement moi je suis dans ma quatrième année et j'attends toujours mon deuxième cheque pour pouvoir acheter le matériel et me lancer officiellement dans ce métier de plombier en plus du temps y a aussi les papiers où chaque papier demande cinq ou six autres papiers sans parler du rôle que jouent les relations pour l'accélération des procédures comme il est le cas partout dans notre pays. Donc c'est vraiment fatigant et sincèrement cela me décourage comme je t'ai dis je suis déjà dans ma quatrième année et je n'ai toujours pas eu cette aide.

12. Comment vous avez vécu le chômage avant et après l'intégration de l'activité informelle ?

Ca été vraiment une période difficile comme je vous ai dis j'ai arrêté mes études en 9eme année vous savez en tant que jeune j'avais besoin d'argent ainsi que d'une occupation afin de fuir les regards des gens qui condamne je ne pouvais pas rester toute ma vie sans rien faire alors je me suis lancer dans des bricoles forage des puis a la main manouvres etc.

13. Quelle (s) activité (s) occupez-vous pour contrer le chômage ?

Comme je vous ai dis j'ai fais une formation de plomberie ou j'ai eu une connaissance et une bonne expérience dans ce métier et pour le moment je suis plombier mais informellement je n'ai aucune assurance et je ne paye pas les impôts.

14. Qu'est-ce qui vous a motivé en tant que chômeur de choisir une activité non-officielle ?

Premièrement c'est le besoin lucratif il faut avoir une source financière pour lutter contre le chômage deuxièmement c'est le retard de cette aide de l'ANGEM qui m'oblige à tenir le coup en exerçant ce métier informellement.

15. Depuis combien de temps vous l'occupez ?

Depuis 6 ans à peu près

Pour quelle raison ?

Après avoir eu mon diplôme j'ai commencé à travailler pour des petites bricoles dans des chantiers et après avoirs commencer la procédure de l'ANGEM je ne pouvais pas avoir un travail dans une usine ou dans une entreprise parce que je me suis engagé dans cette procédure donc je ne peux bénéficier d'une autre assurance alors j'ai continué à travailler informellement dans ce métier que j'aspire beaucoup.

III. Activités informelles, risques et représentations

16- À votre avis, quels sont les avantages et ou les inconvénients de cette activité ?

Pour les avantages, j'exerce mon activité en toute liberté, je travaille à mon compte quand je veux lorsque je veux et je paye mes apprentis comme je veux.

Et coté inconvénients, ceux auxquels j'offre mon service ils ne sont presque toujours pas satisfait du prix tel qu'il soit même si tu les arrange ils demandent toujours moins et la je ne peux leurs faire des factures officielles puisque j'exerce officieusement.

17- Êtes-vous conscient des contraintes que vous pouvez rencontrer dans ce secteur ?

Oui certainement par exemple si moi ou l'un de mes apprentis aura un accident de travail y a personne qui va nous prendre en charge puisque je ne suis pas assurer ni eux d'ailleurs, donc certes que je gagne de l'argent, mais je travail toujours sous pression vu le caractère non-officiel de mon activité.

18- Si vous trouvez un emploi stable en dehors de cette activité, allez-vous l'abandonner ?

Oui mais momentanément seulement.

Pourquoi ?

Je tiendrai le coup jusqu' à ce que j'obtiens cette aide et une fois j'ai bénéficié je suis obligé de m'assurer et je ne peux travailler ailleurs en parallèle puisque je ne peux avoir deux assurances sauf si ca sera pour une autre activité informelle.

19- Cette activité vous a-t-elle épargné du chômage ?

Généralement oui je gagne mon pain comme on le dit mais rien empêche que des fois je me trouve chôme sans boulot ni argent.

20- Envisagez-vous de vous régulariser au près des instances concernées afin d'avoir un statut officiel ?

Maintenant non, si je me régularise donc je paye l'assurance et les impôts et cela ce n'est qu'une charge de plus au moment où je ne gagne pas vraiment beaucoup d'argent mais si je bénéficie de cette aide je le ferai puisque j'aurai plus de matériel donc plus d'opportunité de travail.

21- Êtes-vous satisfait de votre situation socioprofessionnelle actuelle ?

Actuellement, non, tant que je n'ai pas reçu cette aide en matériel et me régularisé je ne serai pas satisfait.

22- Racontez-nous comment vous vous voyez dans un futur proche ?

Mon avenir est basé sur cette idée de bénéficier de cette aide qui est pour moi le vrai point de départ de ma vie professionnelle.

Traduction d'un entretien réalisé avec une jeune chômeuse activant informellement dans une fromagerie (dans le domicile d'une intermédiaire de confiance le 15/5/2015 de 16h :12 à 16h :55)

I. Données personnelles :

1. Sexe : féminin
2. Age : 26 ans
3. Situation matrimoniale : *mariée*
4. Niveau d'instruction : *supérieur*
5. Quelles sont les éventuels stages et ou formations que vous avez effectué (si vous avez effectué) ?

Licence en psychologie clinique

II. La recherche d'un travail entre attentes, informations et stratégies

6. Avez-vous cherché un emploi qui répond à votre situation ?
Oui j'ai envoyé plusieurs demandes mais je n'ai pas eu de réponse
7. Avez-vous connaissances des différents dispositifs de création d'emploi engagé par l'Etat ?
Oui il y a l'ANEM, l'ADS c'est ceux que je connais.
Qu'en pensez-vous ?
C'est une bonne chose
8. Quel est votre point de vue sur ces dispositifs ?
C'est quelque chose de bien, ça aide, notamment, pour les jeunes diplômé universitaire comme moi qui cherche un emploi
9. Quel est selon vous le dispositif qui vous intéresse et qui répond à vos ambitions ?
Je vous l'ai dit je connais l'ANEM et ADS, je suis beaucoup plus penché du coté ANEM elle a une durée de contrat de 3 ans alors que l'ADS 2 ans
10. Vous êtes engagé dans la procédure de trouver ou de créer un emploi via ce dispositif ? Si oui ; racontez nous les difficultés que vous avez rencontré ; Si non ; qu'est ce qui vous empêches de le faire ?
Oui j'ai déposé un dossier pour les deux dispositifs que j'ai cités,

Pour ce qui est des difficultés je n'ai pas trouvé, vu qu'il s'agit juste de déposer un dossier avec son diplôme, pas grand-chose mais le souci c'est qu'ils ne prennent pas en considération les diplômes, par exemple l'ANEM m'a trouvé un emploi en dehors de mon domaine.

11. Comment vous avez vécu le chômage avant et après l'intégration de l'activité informelle ?

Je ne suis pas resté inactif trop longtemps, après intégration de cette activité, je m'occupe, au lieu de rester sans rien faire et je gagne un peu d'argent.

12. Quelle(s) activité(s) occupez-vous pour contrer le chômage ?

Je suis agent polyvalent dans une fromagerie

13. Qu'est-ce qui vous a motivé en tant que chômeur de choisir une activité non-officielle ?

Parce que je n'ai pas trouvé un emploi stable, je ne veux pas rester inactif et je dois gagner de l'argent.

14. Depuis combien de temps vous l'occupez ? pour quelle raison ?

J'exerce cette activité depuis huit (08) mois, la raison c'est que je n'ai pas trouvé ailleurs

III. Activités informelles, risques et représentations

15. Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face constamment ?

Ce n'est pas mon domaine, donc, je n'ai pas d'expérience, c'est un peu difficile à s'accoutumer, et les conditions de travail sont dures.

16. À votre avis, quels sont les avantages et ou les inconvénients de cette activité ?

Le seul avantage que je vois, c'est que c'est facile d'abandonner cette activité à cause de l'absence d'un contrat

L'inconvénient, c'est l'inverse, on peut se faire licencier du jour au lendemain sans pour autant rendre des comptes en plus ça paye pas bien

17. Êtes-vous conscient des contraintes que vous pouvez rencontrer dans ce secteur ?

Oui, déjà je n'ai pas d'assurance, en cas d'accident de travail c'est délicat, c'est risquer pour moi comme pour l'employeur,

18. Si vous trouvez un emploi stable en dehors de cette activité, allez-vous l'abandonner ? pourquoi ?

Oui, je veux travailler dans mon domaine.

19. Cette activité vous a-t-elle épargné du chômage ?

Du moment où je gagne un peu d'argent, oui.

20. Envisagez-vous de vous régulariser au près des instances concernées afin d'avoir un statut officiel ?

Non, j'attends d'avoir des réponses à mes demandes dans mon domaine.

21. Êtes-vous satisfait de votre situation socioprofessionnelle actuelle ?

Non, déjà la paye c'est peu, avec des conditions très difficiles mais je me contente de ce peu en attendant le meilleur.

22. Racontez-nous comment vous vous voyez dans un futur proche ?

J'espère bien trouver un emploi dans mon domaine qui est la psychologie clinique, travailler dans une crèche, école...faire carrière et m'assuré un avenir meilleur.